



*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable (ODD) sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD.



## Table des matières

La Cali, un territoire, des compétences.....	6
Un territoire en transition .....	7
La mobilité, un enjeu fort pour le territoire .....	7
L'habitat : une compétence aux multiples enjeux .....	9
La démarche de révision du plan climat .....	14
Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie .....	14
Le développement des énergies renouvelables de grande puissance.....	15
Les actions en lien avec la forêt, l'agriculture et l'alimentation.....	16
La création de Clubs nature pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et la biodiversité.....	21
Les compétences GEMAPI, eau et assainissement et gestion des eaux pluviales .....	21
Un territoire de développement.....	27
Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises .....	27
Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire .....	31
La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion : une nouvelle compétence pour La Cali .....	32
Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....	35
L'ouverture du centre aquatique La Calinésie .....	35
L'accueil du Tour de France : une opportunité pour le territoire.....	36
La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen .....	36
La petite enfance, enfance, jeunesse.....	37
L'accès à la culture pour tous.....	45
Le soutien aux associations sportives de haut niveau .....	48
Un territoire de solidarité.....	51
La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19.....	51
La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....	52
Le soutien aux projets de cohésion sociale .....	53
Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD .....	56
La gestion par le CIAS de services de proximité .....	57
La politique d'accueil des gens du voyage .....	60
Un territoire de projets durables.....	64
Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne.....	64
Le soutien au projet de centre d'hébergement porté par l'association Laïque du Prado.....	64
Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit .....	65
L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes .....	65
L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal- Habitat et Déplacement.....	66
La coopération avec Bordeaux métropole .....	67
La collectivité exemplaire et responsable .....	69
La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement .....	69
La gestion responsable du patrimoine.....	72
L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique .....	73
Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité.....	73
La communication responsable.....	75

## Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action au regard du développement durable.

Cette année 2021, comme la précédente, reste marquée par la pandémie de Covid-19 qui bouleverse le fonctionnement de l'économie, nos entreprises, nos habitudes de travail et de consommation... Face à ce constat, La Cali a fait le choix de soutenir massivement son territoire pour aider les entreprises et les habitants à traverser cette crise : renforcement des politiques publiques portées par la collectivité, mise en place d'un 3<sup>ème</sup> plan de soutien aux entreprises (aide aux loyers pour les entreprises les plus durement touchées) et un accompagnement à la digitalisation (déploiement d'une plateforme de vente en ligne), ouverture d'un centre de vaccination à Libourne et déploiement du Cali Vacci Bus, dispositif mobile de vaccination.

Dès le début de la campagne de vaccination contre le Covid-19, La Cali et la ville de Libourne se sont positionnés pour accueillir un centre de vaccination en complément de celui de l'Hôpital de Libourne. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, le centre hospitalier de Libourne, et les professionnels de santé du territoire, celui-ci a ouvert dès le 19 janvier 2021 au gymnase Jean Mamère à Libourne. Accessible de 8H30 à 20H30, jusqu'à 1 200 personnes par jour ont pu y être vaccinées. Afin d'assurer la régulation et l'accueil administratif, un appel à volontariat a été lancé auprès des agents et élus des communes de La Cali, et ce sont plus de 100 personnes qui se sont mobilisées pour assurer un roulement et appuyer responsables et coordinateurs du centre. Je tiens à remercier à travers ces quelques lignes, toutes les personnes qui se sont mobilisées et investies sans compter leur temps et manifesté ainsi leur attachement au service public. De plus, afin de permettre aux personnes éloignées des centres de vaccination et/ou ayant des difficultés de mobilité, nous avons pu créer un dispositif de vaccination mobile « Le Cali Vacci Bus », en lien avec les municipalités. Nous avons ainsi pu vacciner plus de 10 000 personnes à travers les 45 communes de l'agglomération.

Cette année a permis l'aboutissement du projet phare de La Cali : l'ouverture de La Calinésie. Après plusieurs années d'études et de travaux, ce centre aquatique, construit dans le respect de l'environnement et avec les technologies les plus performantes en termes de performances énergétiques, est un lieu tout à fait innovant dans son concept. La Calinésie rassemble en un seul lieu, avec ses différents lagons, des espaces de natation et nage, de jeux, de détente, mais est aussi prévue pour l'accueil de manifestations culturelles, type concerts. De nombreux événements pourront y être organisés dans les prochains mois.

La mise en service de la première centrale solaire sur terrain communautaire à Espiet, elle aussi après des années de développement et environ 6 mois de travaux, est également devenue réalité. Cette friche industrielle (ancienne carrière, cimenterie puis dépôt de pneus) trouve enfin une valorisation. Sur une emprise d'environ 5 hectares, elle produit 3 530 kWh par an, soit les besoins de plus de 1 400 foyers.

Ce fut aussi une année marquée par l'accueil d'un évènement qui fera date : le Tour de France. A travers 2 étapes et plusieurs communes de La Cali traversées, cette manifestation a rassemblé plusieurs milliers de personnes sur notre territoire, mis en lumière le Libournais par l'intermédiaire des centaines de journalistes présents, ce qui profite pleinement à la dynamique économique et touristique engagée depuis quelques années.

En interne, le dialogue social s'est poursuivi, et je tiens à souligner la qualité des échanges que nous avons pu avoir avec les représentants du personnel, au sein des instances dédiées.

Le télétravail, mis en place dès 2020, a pu se déployer massivement auprès des agents volontaires.

Dans un but de simplification et d'harmonisation du régime indemnitaire des agents, le RIFSEEP<sup>1</sup> a été mis en place se traduisant, pour la plupart des agents, par une revalorisation de leur traitement et la reconnaissance de leur travail.

2021 aura donc été de nouveau une année très perturbée, mais aura confirmé l'engagement de la collectivité sur son territoire, rappelant la force et la nécessité de l'action publique territoriale et me rendant très fier de présider la communauté d'agglomération du Libournais.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 11<sup>ème</sup> rapport de développement durable de La Cali !

Philippe Buisson  
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

---

<sup>1</sup> RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

## La Cali, un territoire, des compétences

### Les chiffres clés

- Population totale : 92 640 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- 157 habitants par km<sup>2</sup> en moyenne
- 45 communes, dont :
  - 1 ville centre, Libourne, de 25 491 habitants,
  - 5 pôles structurants : Coutras (8 743 habitants), Izon (5 799 habitants), Saint Denis de Pile (5 475 habitants), Vayres (3 909 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 217 habitants),
  - 30 communes de moins de 2 500, dont 19 de moins de 1 000 habitants.
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés et 185 hectares de zones d'activités économiques
- 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint Emilion
- Une gare TGV / A89



### Les compétences<sup>2</sup> de La Cali

Les compétences obligatoires	Les compétences facultatives
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Développement économique</li> <li>2- Aménagement de l'espace communautaire</li> <li>3- Equilibre social de l'habitat</li> <li>4- Politique de la ville</li> <li>5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</li> <li>6- Accueil des gens du voyage</li> <li>7- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>8- Eau</li> <li>9- Assainissement des eaux usées</li> <li>10- Gestion des eaux pluviales urbaines</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>2- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>4- Action sociale d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>5- Aménagement numérique du territoire</li> <li>6- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse</li> <li>7- Manifestations culturelles</li> <li>8- Manifestations sportives</li> <li>9- Incendie et secours (<i>restitution de cette compétence à l'ensemble des communes – délibération du 16/11/2020</i>)</li> </ol>

<sup>2</sup> Avec La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique les compétences optionnelles deviennent des compétences facultatives

## Un territoire en transition

La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à réduire l'autosolisme et se déplacer autrement), la mise en œuvre d'un Plan Climat (démarche visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre), le développement des énergies renouvelables (encourager la décentralisation de la production énergétique) ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).

### La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

La Cali est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transports de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p. 58).

### Calibus, un service de La Cali dédié aux déplacements

#### Un réseau de transports en commun à l'échelle du territoire, innovant et gratuit pour tous

Depuis le 2 septembre 2019, en ville, comme à la campagne, les 45 communes de La Cali sont desservies, afin que les habitants puissent se déplacer facilement et surtout **gratuitement**.

Avec plus d'un million de voyages en 2021, et malgré la période de crise sanitaire, les résultats de la fréquentation sont extrêmement encourageants et démontrent l'intérêt de l'offre de transport proposée.

Ce sont aujourd'hui 9 lignes régulières et 2 navettes de centre-ville qui sillonnent le territoire.

Comme chaque année, pour répondre aux besoins des usagers, de nouveaux services ou des ajustements ont été apportés :

- Création d'une navette assurant la desserte du centre-ville de la commune de Coutras (La Coutradette) et consécutivement, modification de la ligne 8 afin d'assurer la cohérence du réseau,
- Modifications ponctuelles nécessaires à l'exploitation des lignes 1, 2, 3 et 4 du réseau.



En zone rurale, le **transport de proximité** Calibus+, ouvert et gratuit pour tous les habitants de La Cali, fonctionne sur inscription et réservation préalable. Il relie les 117 hameaux des communes (appartenant à 5 zones A, B, C, D, E) à des points de rabattement qui permettent d'assurer des correspondances avec le réseau des lignes régulières et les gares ou de rejoindre les principaux services et commerces du quotidien qu'offrent ces communes de destination.

#### La Cali : laboratoire des mobilités avec le Cali Buurtbus

En complément de l'offre de mobilité existante, La Cali a souhaité expérimenter un nouveau dispositif de mobilité, inspiré de l'expérience des Pays-Bas dans les années 70, le Cali Buurtbus.

Le principe repose sur l'organisation et l'exploitation d'un service de transport par une association gérée par des bénévoles avec le soutien de collectivités et d'un opérateur de transport. Ce transport est considéré « d'utilité sociale » et peut être assuré pour **les habitants** du territoire sur **critères de résidence** (communes rurales ou appartenant à une unité urbaine de moins de 12 000 habitants) et/ou de ressources.

Une 1<sup>ère</sup> expérience a vu le jour en 2021 sur les communes de Saint Ciers d'Abzac, Saint Martin du Bois, Saint Martin de Laye, Bonzac, avec une ligne à destination des marchés de Saint Denis de Pile et Libourne qui circule le dimanche.

C'est l'association Bouger Festif dans le Libournais qui est en charge d'organiser ce transport avec réservation préalable pour ses adhérents. Pour réaliser ce transport, la société Transdev Urbain Libournais met à disposition 2 véhicules et en assure la maintenance.



## Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire

Les transports sont organisés à destination des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et lycées du territoire.



## Les abris-voyageurs se modernisent et s'adaptent aux nouveaux besoins

En parallèle de ce nouveau schéma de transport, les abris-voyageurs de La Cali sont en cours de remplacement par de nouveaux, mieux équipés et plus sécurisés. Pour offrir un service supplémentaire aux usages, ils sont dotés de 2 ports USB pour recharger les appareils mobiles.



## Préparer la mobilité de demain

### Relance de la ligne Bordeaux - Lyon : participation de La Cali au capital de la SCIC Railcoop

Afin de soutenir le développement d'une offre ferroviaire nouvelle, à savoir la relance de l'exploitation de la ligne Bordeaux-Lyon, La Cali a décidé de prendre une participation au capital de la SCIC<sup>3</sup> Railcoop en charge d'organiser des offres de transport complémentaires à la SNCF entre ces deux villes.



Ce projet permet d'envisager à terme trois allers-retours quotidiens entre Lyon et Bordeaux, avec une desserte de la gare de Libourne, d'où l'implication de la collectivité.

### La contribution de La Cali à la mise en accessibilité de la gare de Libourne

Afin de favoriser le report modal et d'inciter les usagers à utiliser le réseau ferroviaire, en particulier pour faciliter l'accès à la métropole bordelaise, La Cali s'est engagée à participer, aux côtés l'Etat, SNCF Réseau et la région Nouvelle-Aquitaine, au financement de la mise en accessibilité de la gare de Libourne qui est devenue effective en novembre 2021.

### Le soutien de La Cali à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du RER<sup>4</sup> métropolitain

La Cali a acté sa volonté d'appuyer les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations. Le projet, inscrit au sein de la stratégie métropolitaine des mobilités, vise le développement d'un RER métropolitain qui s'appuierait sur 2 composantes clés : l'une ferroviaire avec le lancement d'une expérimentation d'une desserte entre Libourne et Arcachon sans rupture de charge à Bordeaux et desservant le pôle universitaire de Pessac, et l'autre autour du déploiement d'un réseau de « Cars Express » convergeant vers Bordeaux et le lancement d'une première ligne entre Créon et Bordeaux. Cette nouvelle offre, engagée en 2021, a vocation à se renforcer en 2022.

### Contribution pour la rénovation de la ligne Libourne-Bergerac-Sarlat

Après son action en faveur du maintien des dessertes TGV en gare de Libourne, La Cali s'est engagée, aux côtés de l'Etat, de la région Nouvelle-Aquitaine et des autres collectivités traversées par cette voie, pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat / Bergerac / Libourne afin d'améliorer les conditions de dessertes de ces gares pour les usagers (amélioration des temps de trajets en particulier).



<sup>3</sup> SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

<sup>4</sup> RER : réseau express régional

## L'habitat : une compétence aux multiples enjeux

### **La mise en œuvre du programme local de l'habitat**

Le conseil communautaire a adopté le PLH<sup>5</sup> le 17 octobre 2019, pour la période 2018-2023.

L'année 2021 a constitué la deuxième année de mise en œuvre réglementaire de ce PLH<sup>5</sup>, notamment dans son rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Pour rappel, la stratégie proposée par le PLH<sup>5</sup> repose sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires par an et la résorption d'un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans). Quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- et traduire le pacte de confiance du PLH<sup>5</sup> en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

Ce PLH<sup>5</sup> constitue le cadre stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et guide l'ensemble des actions et règlements d'intervention de La Cali en ce domaine (aides aux particuliers pour la rénovation de leurs logements, aides à la production de logements pour les bailleurs sociaux, soutien aux associations qui œuvrent en faveur du logement...).

En 2021 le conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un PLUi<sup>6</sup> (voir également p. 66) qui comportera un programme d'orientations et d'actions sur l'habitat (ayant valeur de PLH<sup>5</sup> ce qui permettra sa mise à jour, au moment de son adoption).

### **Elargir et amplifier l'intervention sur le parc privé existant**

#### **Une concession d'aménagement « Cœur de Bastide » permettant de mettre en œuvre des actions structurantes sur l'habitat, le commerce et les espaces publics**

Une étude globale sur la requalification du cœur de la bastide de Libourne a démarré en 2017 dans le cadre d'un groupement de commande constitué avec la ville de Libourne. C'est un groupement de bureau d'études, composé notamment de la Société d'Economie Mixte bordelaise InCité, qui a été retenu pour conduire cette étude de grande envergure. Cette démarche fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH<sup>7</sup>, le Conseil Départemental de la Gironde, mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette mission a permis de définir les enjeux et objectifs pour la requalification du centre de Libourne (en matière de logement, de déplacements et de dynamique économique et commerciale) et d'élaborer un programme d'actions qui sera à déployer sur les 5/10/15 ans à venir et dont les principaux dispositifs sont d'ores et déjà identifiés.

Le plan d'actions retenu comprend des aides à la rénovation des logements, des obligations de travaux sous forme d'Opérations de Restauration Immobilière pour les immeubles les plus dégradés et des opérations de recyclage foncier (recompositions d'une dizaine d'îlots), sous initiative publique ou privée encadrée. En accompagnement, des projets de requalification d'espaces publics et de développement commercial sont également programmés.

Ce plan d'action ambitieux et volontariste a été reconnu au niveau national, puisque Libourne fait partie des 222 villes retenues, pour bénéficier de l'ingénierie et des financements du programme du Gouvernement « Action Cœur de Ville ».

Dans l'objectif de **réalisation du projet urbain**, il a été procédé à une consultation pour la concession d'aménagement « Cœur de Bastide » qui a permis de retenir un opérateur en décembre 2020.

Le concessionnaire mettra en œuvre, sur une période de 10 ans, un programme d'actions structurantes sur l'habitat (production d'une offre nouvelle de 75 logements sur 5 000 m<sup>2</sup> environ, 300 logements à réhabiliter, 40 immeubles visés par une ORI<sup>8</sup>), le commerce (500 m<sup>2</sup> à traiter) et les espaces publics (aménagement d'un axe commercial stratégique et d'une rue secondaire en zone de rencontre / voie végétalisée en accompagnement d'un secteur à réhabiliter).

<sup>5</sup> PLH : programme local de l'habitat

<sup>6</sup> PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal. Document stratégique traduisant l'expression du projet d'aménagement et de développement d'un territoire. Outil réglementaire, il fixe les règles et les modalités de mise en œuvre du projet en définissant les règles d'occupation des sols sur l'ensemble d'un territoire.

<sup>7</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

<sup>8</sup> ORI : opération de restauration immobilière

L'année 2021 a permis le démarrage opérationnel de cette concession avec notamment la présélection d'une première série d'une dizaine d'immeubles qui feront l'objet d'une ORI<sup>9</sup> et le montage des premiers dossiers d'accompagnement des propriétaires réalisant des travaux d'amélioration dans le cadre de l'OPAH-RU<sup>9</sup>.

### **L'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras**

Déclinant les orientations et actions prévues par le PLH<sup>5</sup>, l'intervention de La Cali en vue de l'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras s'effectue, depuis 2018 et jusqu'en 2023, dans le cadre d'une OPAH-RU / ORI<sup>9</sup>.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH<sup>7</sup>, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement.

Cette opération doit permettre la réhabilitation de 115 logements, dont 85 logements en faveur de propriétaires occupants et 30 logements appartenant à des propriétaires bailleurs, prioritairement sur le centre ancien.

Pour cette année 2021, 13 dossiers de propriétaires occupants ont été déposés.

L'OPAH-RU<sup>9</sup> a également porté, en 2021, d'autres ambitions relatives aux rénovations de façades avec un bilan positif de 8 adresses traitées.

Enfin, le volet concernant la lutte contre l'habitat indigne a lui aussi été mobilisé avec un accompagnement sur 6 logements du centre de Coutras.

La quatrième année de cette OPAH-RU<sup>9</sup> aura pour but de continuer les efforts engagés jusqu'à présent en maintenant les mêmes objectifs et en poursuivant notamment les opérations de restaurations immobilières pour les immeubles les plus dégradés.

En effet, dans l'objectif de poursuivre la dynamique enclenchée et face aux enjeux de travaux de réhabilitation sur les immeubles les plus dégradés, La Cali a souhaité compléter le volet incitatif de l'OPAH-RU<sup>9</sup> par le recours aux opérations de restauration immobilière. Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité, 6 immeubles stratégiques, principalement d'habitation, vacants, vétustes, et ayant le statut de monopropriété pour la plupart, ont été identifiés. Ce dispositif permet de prescrire l'exécution de travaux obligatoires à réaliser par les propriétaires (travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition). L'enquête publique relative à cette opération a été réalisée à l'automne 2021.

### **La poursuite du dispositif Habitat Durable sous forme d'une OPAH<sup>9</sup>**

Ce dispositif existe depuis 2013 et demeure un pilier de la politique de l'habitat de La Cali. Le service Habitat pilote ce dispositif et instruit les dossiers d'aides accordées aux propriétaires.

Ce programme vise l'amélioration du parc privé sur l'ensemble du territoire. Il repose sur une OPAH<sup>9</sup> avec un marché d'animation confié au bureau d'études Urbanis depuis 2018, et un partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale (la Maison de la Promotion Sociale reste intégrée au dispositif Habitat Durable pour l'accompagnement et le conseil pour les propriétaires ne bénéficiant pas des aides de l'ANAH<sup>7</sup>). Ce dispositif a été intégré au Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique porté par l'Etat et déployé localement par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Après huit années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Depuis le début de cette opération, 3 200 contacts ont été recensés. Près de 920 dossiers ont été validés générant un montant total de travaux de plus de 15 500 000 € financés par 8 600 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 1 800 000 € d'aides de La Cali. L'intégralité des communes de La Cali a bénéficié du dispositif (un ou plusieurs dossiers d'aides aux propriétaires recensés sur chaque commune).

Par ailleurs, 2 communes font l'objet d'un programme particulier : sur la commune de Coutras, une OPAH – RU/ORI<sup>9</sup> a d'ores et déjà été mise en place (voir ci-dessus), et cette même opération vient d'être lancée sur le centre-ville de Libourne.

---

<sup>9</sup> OPAH-RU / ORI : opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain / Opération de restauration immobilière

En 2022 une étude pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'une nouvelle OPAH-RU<sup>9</sup> sera engagée sur deux communes sur lesquelles de forts enjeux de requalification de l'habitat ancien en centre-bourg ont été relevés : Guîtres et Saint-Médard de Guizières.

### Des aides financières aux particuliers pour l'installation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire

La Cali a mis en place, lors du Conseil Communautaire du 16 décembre 2019, une aide financière aux particuliers pour l'installation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire, en complément du cadastre solaire qui permet de visualiser et d'estimer le potentiel solaire des toitures.

Le montant de cette aide s'élève à 20 % du montant TTC<sup>10</sup> des travaux et est plafonné à 1000 € ou 2000 € pour les systèmes dédiés à l'autoconsommation. Depuis le début de l'année 2021, 43 dossiers ont été déposés pour des projets en autoconsommation, pour un montant total de travaux de plus de 473 240 € et un total des aides versées par La Cali de 74 530 €.

### Le Permis de louer

Organisation locale de lutte contre l'habitat indigne, La Cali a engagé, sur la commune de Libourne, les dispositifs « Permis de louer » et « Permis de diviser »

Le PLH<sup>5</sup> adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages et à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vit une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR<sup>11</sup>, consacrant le rôle des EPCI<sup>12</sup> comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne. Afin d'animer ces dispositifs (voir ci-après), un chargé de mission est dédié à cette action.



**PERMIS DE LOUER**

Mise en place du régime d'autorisation préalable de mise en location, dit « Permis de louer » sur le cœur de Bastide de la ville de Libourne au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Ce dispositif permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation. Par conséquent, si une personne met en location un logement sans avoir déposé la demande d'autorisation prévue, ou met en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande, elle s'expose au paiement d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €.

Afin de s'assurer du respect de ce dispositif, un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales a été mis en place au début de l'année 2019. Celui-ci a été complété par un partenariat similaire avec la Mutualité Sociale Agricole en septembre 2020. La finalité de ces conventionnements est de détecter les logements mis en location sans avoir fait l'objet, au préalable, d'une requête de permis de louer. Une demande de régularisation est ainsi transmise au propriétaire concerné.

Une plateforme « Permis de louer » est également accessible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers par les propriétaires bailleurs et les agences.

On compte aujourd'hui plus de 588 dossiers déposés de manière dématérialisée par l'intermédiaire de cette plateforme



<sup>10</sup> TTC : toutes taxes comprises

<sup>11</sup> ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

<sup>12</sup> EPCI : établissement public de coopération intercommunale

En 2021, un guide pratique a été édité pour aider les propriétaires et agences immobilières à préparer au mieux le dépôt de leur dossier de demande de permis de louer et éviter des accords sous réserve de travaux ou des refus.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 à octobre 2021, 1 719 dossiers ont été reçus dont 1 656 dossiers complets. Parmi ceux-ci, 821 accords de mise en location ont été attribués ; 634 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...), dont 372 ont été levés ; 84 ont fait l'objet d'un refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...) ; les autres dossiers restent en cours d'instruction (dossiers incomplets ou visites à venir).

### **Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, encourager la maîtrise publique de l'aménagement**

#### **La mise en œuvre des conventions opérationnelles tripartites entre les communes, La Cali et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**

Sur la base de la signature, en 2018, d'une convention-cadre entre La Cali et l'EPF<sup>13</sup>, et à travers des conventions opérationnelles spécifiques passées avec elles, l'EPF<sup>13</sup> de Nouvelle-Aquitaine assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut désormais les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de restructuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes de La Cali qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF<sup>13</sup>.

A ce titre, la commune de Saint Médard de Guizières a, par exemple, signé une convention avec l'EPF<sup>13</sup> et La Cali le 19 Juillet 2021 dans le but notamment de maîtriser le développement urbain du secteur de Bofferon.

### **Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables**

#### **La création et l'installation d'une Conférence Intercommunale du Logement**

La Cali, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale dotée de la compétence en matière d'habitat et d'au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville<sup>14</sup> (voir également P. 55), a eu l'obligation de créer une CIL<sup>15</sup>.

Acté lors du Conseil communautaire du 30 juin 2021, son rôle sera d'élaborer les orientations en matière d'attribution de logements : objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale, relogement des ménages bénéficiant du droit au logement opposable et demandeurs prioritaires, ainsi que des ménages relogés dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

La réunion d'installation administrative de la CIL<sup>15</sup> est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, elle permettra notamment d'approuver le règlement intérieur et de rappeler les enjeux des politiques d'attributions et de gestion de la demande de logements sociaux.

---

<sup>13</sup> EPF : établissement public foncier

<sup>14</sup> Depuis 2015 La Cali compte un quartier prioritaire « Quartier du Centre de Coutras », bénéficiant d'interventions renforcées et ciblées définies par le Contrat de ville pour la période 2015-2020, puis prolongé pour 2020-2022

<sup>15</sup> La mise en place d'une CIL (Conférence intercommunale du logement) est une obligation pour les territoires, issue de la loi ALUR de 2014 et la loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté de 2017, qui voient leurs compétences renforcées sur le logement social, en matière de suivi de la demande et des attributions.

## **Le lancement de l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement et d'information du demandeur**

La Cali, dotée d'un PLH<sup>5</sup> approuvé, et ayant sur son territoire un quartier prioritaire de la politique de la ville<sup>14</sup>, a eu l'obligation de mettre en place un PPGDID<sup>16</sup> pour une durée de 6 ans. La CIL<sup>15</sup> sera associée à l'élaboration de ce plan et à sa mise en œuvre.

Ce PPGDID<sup>16</sup> devra permettre de définir, en fonction des besoins et des circonstances locales, les orientations destinées à assurer la gestion partagée de la demande et à satisfaire le droit à l'information des demandeurs de logement social. Il comporte plusieurs volets obligatoires : information aux demandeurs, service d'accueil et d'information des demandeurs, dispositif de gestion partagée, cotation de la demande. Dans le prolongement de l'installation administrative de la CIL<sup>15</sup>, un bureau d'étude va être désigné par La Cali, courant avril 2022, afin d'élaborer le PPGDID<sup>16</sup> et les autres documents à approuver par la CIL<sup>15</sup> (document cadre, convention intercommunale d'attribution) pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

## **Le soutien financier de La Cali aux bailleurs sociaux**

Afin de soutenir les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements à loyers modérés et répondre ainsi à la demande locale, La Cali a mis en place, en juillet 2018, un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social. La Cali prévoit ainsi d'apporter son soutien financier à toutes les opérations concourant à la création de logements publics conventionnés<sup>17</sup> situés sur l'une des cinq communes suivantes : Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres.

En 2021, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants, concourant à l'atteinte de l'objectif pour ces communes de disposer d'au moins 25% de logements sociaux au sein de leur parc de résidences principales en 2025 et à la diversification du parc de logement :

- Coutras : opération VEFA<sup>18</sup> Petite cabane (réalisation d'une seconde tranche de 35 logements) par Clairsienne,
- Libourne : opération 11 rue Montesquieu (réhabilitation de 3 étages de l'immeuble en y réalisant 7 logements sociaux) par Domofrance,
- Izon : Opération VEFA<sup>18</sup> Avenue des cavernes (réalisation de 3 bâtiments qui accueilleront 71 logements) par Immobilière Atlantic Aménagement.

Ces financements sont conditionnés, pour les bailleurs sociaux, à la signature d'une convention de réservation de logements sociaux qui est transmise aux services de la Préfète du Département. La Cali pourra ainsi attribuer des logements aux habitants du territoire susceptibles de pouvoir en bénéficier, aux personnes bénéficiant d'une décision favorable de la commission de médiation DALO<sup>19</sup>...

La Cali poursuit son ambition de soutenir le développement de la production du logement social sur son territoire en faisant évoluer son règlement d'intervention notamment via la création des aides « Fabri'Cali » qui seront destinées à soutenir les projets visant spécifiquement : le renouvellement urbain, la revitalisation des centre-bourgs, la lutte contre l'habitat indigne ainsi que le développement d'opérations particulièrement innovantes. Sa mise en œuvre est prévue pour le début de l'année 2022.

---

<sup>16</sup> PPGDID : plan partenarial de gestion de la demande de logement et d'information demandeur

<sup>17</sup> Comptabilisés au sens de l'article 55 de la loi SRU

<sup>18</sup> VEFA : vente en l'état futur d'achèvement

<sup>19</sup> DALO : droit au logement opposable

## **Répondre aux besoins des publics vulnérables**

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat et œuvrant en faveur du logement des personnes vulnérables :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali (permanences hebdomadaires à Libourne et Coutras et consultations par téléphone, mail ou courrier). Pour 2021, La Cali a augmenté la subvention versée à l'ADIL, conformément à la règle de calcul proposée par l'association à ses adhérents, marquant aussi la reconnaissance de la qualité des interventions auprès des particuliers comme des collectivités,
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme, calculée depuis cette année à l'échelle de la population totale de La Cali<sup>20</sup> (soit de ses 45 communes),
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.

## **La démarche de révision du plan climat**

En 2021, La Cali a poursuivi ses travaux en interne et avec ses partenaires pour renforcer son action en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets. Le profil énergie climat de l'agglomération a notamment été actualisé et une séance de travail sur les enjeux de la transition écologique destinée aux élus membres du bureau et proposée avec le soutien de l'ADEME s'est tenue en décembre 2021. La Cali vise l'approbation de son nouveau plan climat air énergie territorial en 2022.

## **Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie**

### **Le partenariat avec Voltalis**

En juin 2021 La Cali a signé une convention de partenariat avec la société Voltalis, leader européen de l'effacement diffus. Voltalis vient d'être missionné par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE, pour le déploiement de 150 000 boîtiers connectés en France. Installés chez les particuliers dont les logements sont chauffés en tout électrique, ces boîtiers peuvent être pilotés à distance et soulager le réseau en cas de pic de consommation et limiter ainsi le recours aux centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre. Entièrement gratuite pour l'utilisateur, cette solution n'entraîne pas de perte de confort (modulations du chauffage sur quelques minutes seulement) et permet de réaliser des économies d'énergie (5 à 15%). A l'échelle de La Cali, ce sont près de 15 000 logements qui sont chauffés à l'électricité et donc potentiellement équipables.



Pour le démarrage de cette campagne de déploiement nationale, La Cali et Voltalis ont signé une convention de partenariat d'une durée de 3 ans, afin que la collectivité puisse apporter son appui en matière de communication et d'information sur le dispositif auprès des administrés et bénéficier en retour du suivi des résultats (nombre de boîtiers déployés, économies réalisées). Les conseillers Voltalis ont débuté les opérations de terrain (boitage, porte-à-porte) qui se poursuivront jusque mi 2022.

---

<sup>20</sup> Jusqu'en 2020, le financement reposait sur la participation volontaire de l'ex communauté de communes du Libournais, des communes de Coutras, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle

## Le partenariat avec l'ALEC

Pour la 2<sup>ème</sup> année de la convention triennale entre l'ALEC et La Cali, l'ALEC<sup>21</sup> a poursuivi son accompagnement technique pour encourager la rénovation énergétique du patrimoine des communes et le développement des énergies renouvelables. Ce sont près de 60 jours d'accompagnement qui ont été déployés en 2021, auprès de 7 communes, en particulier pour l'amélioration des groupes scolaires, et qui se poursuivront en 2022.



Outre l'accompagnement individuel, des temps d'échange destinés aux communes seront proposés l'an prochain (analyse des décrets, leviers financiers...).

## Le développement des énergies renouvelables de grande puissance

### La centrale photovoltaïque d'Espiet a été mise en service le 14 septembre 2021

Engagé en 2016 par la communauté de communes du Brannais et repris en 2018 par La Cali, le projet s'est concrétisé à l'automne 2021. Après l'obtention du permis fin 2019, du tarif d'achat de l'électricité en 2020 et la signature du bail emphytéotique en mars 2021 pour 30 ans, le chantier a pu débuter au printemps pour s'achever à la fin de l'été. Cette centrale, exploitée par la société TotalEnergies, est installée sur une friche industrielle (ancienne carrière, cimenterie puis dépôt de pneumatiques) située sur la commune d'Espiet. D'une puissance de près de 3 MWc<sup>22</sup>, cette centrale produira annuellement plus de 3,5 GWh<sup>23</sup> soit la consommation électrique d'environ 1 400 foyers et 315 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées.



### Un parc solaire flottant en projet à Gours

Autre projet solaire bien avancé sur le territoire, celui d'un **parc photovoltaïque flottant** sur la commune de Gours dont le permis de construire est en instruction. Cette technologie, émergente en France, mais bien développée en Asie, présente l'avantage de réduire les conflits d'usage autour du foncier.

Prévu sur une parcelle privée de 12 ha dont 9 occupés par un plan d'eau créé à la construction de l'autoroute A89 pour les besoins en remblais, ce projet est soutenu par la commune de Gours et porté par le développeur photovoltaïque RES. La Cali finalise actuellement l'instruction de la déclaration de projet visant à mettre en compatibilité le PLU<sup>24</sup> de la commune. En l'état du projet, cette centrale, d'une puissance de 3,84 MWc<sup>22</sup>, doit produire plus de 4 GWh<sup>23</sup> d'électricité chaque année.

<sup>21</sup> ALEC ; agence locale de l'énergie et du climat

<sup>22</sup> MWc : méga Watt crête

<sup>23</sup> GWh : giga Watt heure

<sup>24</sup> PLU : plan local d'urbanisme

## L'accompagnement des communes

Afin d'augmenter les capacités de production d'énergie locale et décarbonée, La Cali encourage et accompagne, depuis 2019, les projets solaires en toiture ou de grande puissance sur son territoire. En particulier, l'agglomération soutient les projets de centrales solaires au sol portés par ses communes, dont l'impact sur les espaces agricoles, les milieux naturels et le paysage sont réduits. La Cali travaille donc en lien régulier avec les communes, les propriétaires fonciers, les développeurs privés et les services de l'Etat qui instruisent les permis pour favoriser l'émergence de projets nouveaux.

## La mise en place d'un cadastre solaire sur le territoire

Depuis septembre 2019, les habitants et professionnels de La Cali peuvent consulter une plateforme en ligne permettant de visualiser le potentiel solaire de leur toiture et d'obtenir une première simulation d'un déploiement sur leur bâti. Cet outil innovant permet d'estimer le rendement attendu de l'installation et les économies générées. Le cadastre solaire a pour objectif de rendre l'énergie photovoltaïque plus accessible et encourager le passage à l'acte pour ainsi accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire.



## Les actions en lien avec la forêt, l'agriculture et l'alimentation

### Les réflexions sur le devenir des parcelles forestières de La Cali

En 2020, La Cali a acheté à la société Orano<sup>25</sup>, 236 ha de forêt repartis sur les communes de Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle et Les Peintures. Plusieurs enjeux sont au cœur de la réflexion :

- enjeu de préservation de cet espace naturel (cœur de biodiversité de la trame verte et bleue, présence d'espèces protégées telles que la tortue Cistude ou le vison d'Europe...) face aux risques d'une exploitation strictement économique et à court terme si elle avait rejoint le giron privé,
- intérêt patrimonial : identité forte de la forêt de la Double,
- aspect économique : accompagnement et développement des filières liées à la gestion forestière, aux entreprises de première et deuxième transformation du bois mais aussi au tourisme de pleine nature,
- volet énergétique : développement de la filière bois-énergie, avec notamment pour finalité de pouvoir maîtriser pour partie l'approvisionnement de la chaudière biomasse de La Calinésie, le centre aquatique des Dagueys (voir également p. 35).

Sur les 236 hectares, 205 sont susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, et relèvent ainsi du régime forestier<sup>26</sup>. Ce périmètre a été approuvé par arrêté préfectoral en avril 2021, ce qui a permis d'enclencher le travail d'élaboration du « document d'aménagement », feuille de route à 15/20 ans de la propriété forestière de La Cali.

L'ONF<sup>27</sup> a ainsi débuté son expertise avant l'été pour identifier et qualifier la propriété (essences, état des peuplements, biodiversité, populations animales...).

En parallèle de cette analyse, La Cali a organisé, entre septembre et novembre, 5 réunions de concertation dans le but de mieux identifier les potentialités d'aménagement de la forêt, les besoins, les projets, et d'enrichir l'expertise technique de l'ONF<sup>27</sup>. Les acteurs suivants ont été mobilisés :

- services internes de La Cali : techniques, tourisme, culture, urbanisme, économie, transition écologique,
- partenaires institutionnels : DRAAF<sup>28</sup>, DDTM<sup>29</sup>, département de la Gironde et la région Nouvelle-Aquitaine...
- acteurs tournés vers les thématiques environnementales et de biodiversité,
- acteurs engagés dans des sujets autour des usages de la forêt : tourisme, loisirs, activités de pleine nature, activités pédagogiques, activités de chasse...
- acteurs économiques de la filière bois : travaux forestiers, caisseries, plateformes bois énergie...
- élus de la Cali (bureau communautaire et maires des communes concernées).

<sup>25</sup> Orano (anciennement Cogema puis Areva) : multinationale française du secteur de l'énergie, œuvrant principalement dans les métiers du nucléaire

<sup>26</sup> Article L. 211-1 du code forestier

<sup>27</sup> ONF : office national des forêts

<sup>28</sup> DRAAF : direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt

<sup>29</sup> DDTM : direction départementale des territoires et de la mer

La Cali pourra disposer du document d'aménagement sur le premier semestre 2022.

### L'engagement du programme NovaTerres

La Cali a lancé en 2021 son programme NovaTerres<sup>30</sup>. S'inscrivant dans une dynamique portée à différents échelons institutionnels<sup>31</sup>, ce programme vise à redynamiser l'agriculture du territoire. Concrètement, il conviendra, avec l'appui des communes et des acteurs de proximité, d'agir sur ces trois piliers :



- Le foncier agricole : le repérer, le mobiliser, le stocker, le mettre à disposition...
- L'accompagnement des producteurs : formation, installation, développement, transmission...
- La commercialisation locale : systèmes de vente en circuits courts, logistique adaptée, outils de transformation, restauration collective...

Plusieurs actions et rencontres ont été organisées afin de préserver et développer les activités agricoles :

- Signature d'une convention de partenariat entre La Cali, la Safer<sup>32</sup>, et la Chambre d'agriculture de la Gironde afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de l'agglomération en matière agricole, de préservation des terres agricoles et forestières et plus globalement des espaces naturels et de la biodiversité.
- Signature d'une convention de partenariat pour favoriser l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire de La Cali, 2021-2024 avec l'AGAP<sup>33</sup> en avril. 8 porteurs de projet sont ainsi accompagnés et bénéficient d'un cycle de 10 séances de formation.



Des rencontres ont aussi été organisées, rassemblant les acteurs de la filière agricole, les porteurs de projets et les communes :

- Séminaire de lancement du programme Nova Terre<sup>30</sup> (12 mars à Libourne)

Organisé sous forme de table-ronde, de nombreux élus et acteurs étaient présents pour le lancement du programme Nova Terre, et ont pu témoigner des actions déjà mises en œuvre au niveau régional ou départemental, et ainsi conseiller La Cali sur les pistes d'actions pertinentes à porter.

- Forum de l'installation (27 mai à Nérigean)

Animé par l'AGAP33, ce forum visait à faire se rencontrer des porteurs de projet et des communes susceptibles de disposer de foncier et de les accueillir.



- Rencontre "Ma commune et l'installation agricole" (le 8 octobre à Libourne)

Animé par l'AGAP33, les représentants des communes présents ont pu être sensibilisés au parcours d'installation d'un porteur de projet.



<sup>30</sup> NovaTerres : Nouvelle valorisation des terres en Libournais

<sup>31</sup> La région Nouvelle-Aquitaine avec sa feuille de route Néo Terra, le département avec sa stratégie de résilience et son programme Gironde Aliment'Terre, le PETR du Grand Libournais avec l'élaboration de son PAT (programme alimentaire territorial)

<sup>32</sup> Safer : société d'aménagement foncier et d'établissement rural. Ces sociétés ont une mission d'intérêt général, permettant à tous porteurs de projets agricole, forestier, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental de s'installer en milieu rural en cohérence avec les politiques locales et l'intérêt général

<sup>33</sup> AGAP : association girondine pour l'agriculture paysanne

## Le soutien à des initiatives et projets agricoles

Dans le cadre de son programme NovaTerres<sup>30</sup>, La Cali soutient l'émergence d'initiatives et projets visant à protéger et mobiliser le foncier agricole et développer une agriculture durable et local :

- Les Jardins de Génissac animés par Ecosystème une Terre pour Tous



La Cali soutient financièrement, depuis 2020, l'association Ecosystème, une Terre pour Tous (voir également p. 21) pour la coordination du dispositif EcoPousse 33<sup>34</sup>. Il s'agit d'un espace test agricole permettant à des personnes en création d'activité agricole de tester leur pratique professionnelle et leur modèle économique, en leur proposant un cadre juridique, physique et technique sécurisé. Entre 2020 et 2021, Ecosystème une Terre pour Tous a ainsi accompagné à l'installation 2 couvés : 1 productrice de fleurs locales et 1 maraîcher. Le maraîcher est sorti du dispositif de l'espace test, mais est toujours installé à Génissac. L'horticultrice confirme la poursuite de son activité, a trouvé un terrain sur Blanquefort pour s'installer de manière pérenne et sortira donc de l'espace test début 2022. Des nouveautés seront donc à prévoir sur l'année prochaine !

Des contacts avec des porteurs de projets agricoles (déjà installés ou cherchant à s'installer) ont été de plus en plus nombreux au fil de l'année 2021. L'année 2022 verra la formalisation d'un cadre de soutien de La Cali auprès de ces acteurs.

- 1 projet d'activité maraîchère par la régie territoriale du Libournais Lib'RT

Sur un terrain de 1 500 m<sup>2</sup> avec un petit hangar inexploité<sup>35</sup>, la régie territoriale du Libournais Lib'RT<sup>36</sup> (voir également p. 52) souhaite mettre en place des activités de maraîchage. Ce projet lui permettra de diversifier ses activités, en proposant à ses adhérents un nouveau support de sensibilisation et de formation, en lien avec l'agroécologie, la permaculture et la vente en circuits courts. En outre, ce projet contribue au programme NovaTerres<sup>30</sup> avec le développement de la production alimentaire locale et la mise en place de réseaux de commercialisation en vente directe. Plus précisément, La Cali va contribuer, à ce stade, au financement d'un forage et de l'installation d'une pompe pour l'arrosage du terrain.

- 1 projet de création d'éco-lieu par Isle et Dronne

Sur un terrain de 8 hectares de parcelles agricoles et du bâti acheté à Porchères, l'association Isle et Dronne<sup>37</sup> souhaite transformer l'ancienne plaine agricole située en bordure de l'Isle en éco-lieu, conçu comme un espace relais d'économie locale et d'inclusion sociale. Ce projet, baptisé « Plaine Nature », permettra notamment à Isle et Dronne de diversifier et relocaliser les supports d'activité et de formation à destination des ouvriers polyvalents et des publics, animer le site par l'organisation d'activités d'éducation à l'environnement et à l'alimentation, développer un jardin école à des fins d'autoconsommation, faire émerger de nouvelles prestations marchandes au service des producteurs locaux et acteurs du territoire (marché de producteurs, conserverie).

<sup>34</sup> EcoPousse 33 : dispositif partenarial entre Ecosystème une Terre pour Tous, La Cali, la commune de Génissac, la Chambre d'agriculture, la MFR et la coopérative d'entrepreneurs CO-ACTIONS

<sup>35</sup> En 2020, la régie territoriale du Libournais Lib'RT a fait l'acquisition de plusieurs terrains dans le but de développer une activité de viticulture sur la commune de Saint Denis de Pile. Sur un terrain inexploité de 1 500 m<sup>2</sup>, une activité dédiée au maraîchage sera développée.

<sup>36</sup> La régie territoriale du Libournais Lib'RT œuvre dans l'insertion par l'activité économique. Elle propose différentes prestations (nettoyage, espaces verts, peinture) et embauche des personnes éloignées de l'emploi issues du territoire. La Cali est un partenaire historique de cette structure.

<sup>37</sup> L'association Isle et Dronne propose, via des chantiers d'insertion et de qualification professionnelle, des emplois de proximité accessibles à toute personne qui le souhaite, quelles que soient ses contraintes et difficultés, sans prérequis de compétences, d'expérience et de qualification professionnelle.

- 1 projet pour développer et moderniser l'exploitation agricole de La ferme de Bérénice  
Installée en tant qu'éleveuse de bovins viande race Bazadaise à Arveyres, Bérénice Walton, gérante de La Ferme de Bérénice, compte aujourd'hui sur son exploitation de 200 ha de prairies, un troupeau de 200 animaux. La Ferme de Bérénice est certifiée HVE3<sup>38</sup>, démontrant ainsi les pratiques agricoles de l'exploitation qui préservent l'écosystème naturel et réduisent la pression sur l'environnement.

La Cali soutient l'éleveuse dans ses investissements immobiliers économiques : la création d'un magasin à la ferme pour lui permettre de mieux organiser la commercialisation de ses produits en vente directe et circuits courts, et la construction d'une nouvelle étable particulièrement innovante (dotée d'un toit translucide avec filtre UV, d'une zone de vie arborée, ainsi que d'un distributeur automatique de foin et de paille, sans bruit ni poussières).

- 1 projet visant à protéger et mobiliser du foncier agricole sur la commune de Saint Denis de Pile  
La municipalité de Saint Denis de Pile souhaite entamer une réflexion sur le devenir de l'agriculture sur sa commune et ses capacités à favoriser l'installation de nouvelles productions agricoles alimentaires. En guise de première étape, La Cali l'accompagne en mobilisant l'expertise de la Chambre d'agriculture de la Gironde pour qualifier d'un point de vue urbanistique, agronomique et technique quelques secteurs à enjeux.

- Participation à une expérimentation pour développer la production locale de chanvre  
Le chanvre possède de nombreuses vertus, tant dans sa production que dans ses produits (alimentaires et à destination de la filière bâtiment). Aussi, La Cali a participé activement au déploiement d'une expérimentation régionale pour le développement du chanvre dans l'optique d'identifier des producteurs locaux souhaitant diversifier leurs productions, le tout accompagné d'un travail proactif pour développer simultanément les débouchés locaux (alimentaires et bâtiment).

### **L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective**

Depuis 2017, La Cali anime, auprès des communes volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire. Cette initiative bénéficie du soutien financier du programme LEADER porté par le PETR du Grand Libournais, et du Conseil départemental de la Gironde.

L'animation s'articule autour des axes suivants :

- Des accompagnements individualisés pour susciter des changements de pratiques



Afin d'impulser de réels changements de pratiques, des accompagnements individualisés ont été proposés aux communes souhaitant s'impliquer. Ainsi, 4 communes pilotes (Camps sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Porchères et Les Peintures) bénéficient d'un « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité » par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Suite à la réunion de lancement du 23 septembre, rassemblant l'ensemble des communes pilotes, les accompagnements individuels ont pu commencer et se poursuivent jusqu'au début de l'année 2022. Mobilisées autour d'une équipe projet composée d'élus et agents de la restauration collective, les communes pilotes ont bénéficié de la réalisation d'un diagnostic de leurs pratiques et la proposition de pistes d'action pour améliorer l'accès à une alimentation bio et de qualité, de conseils pour relocaliser leurs achats et participer à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM<sup>39</sup> en lien avec les objectifs de la collectivité.

De nouveaux accompagnements individuels, centrés sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la relocalisation des plans d'approvisionnement, seront proposés en 2022.

<sup>38</sup> HVE3 : Haute Valeur Environnementale de niveau 3

<sup>39</sup> Loi EGALIM, pour un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dispose notamment que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les services de restauration scolaire doivent proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques

- Une visite des initiatives portées par la Communauté d'agglomération Bergeracoise (CAB)

Le 23 septembre, une délégation d'élus et agents se sont rendus à Bergerac, afin de visiter et échanger avec les acteurs du programme d'excellence alimentaire porté par La CAB. Cette visite a permis de découvrir la ferme des Nebouts (accueil d'un maraîcher, de porteurs de projets sur des espaces test et lieu de formation) et de visiter le chantier en cours de l'unité de transformation de produits bio et locaux sur le site de l'ESCAT.



- Une formation « Techniques culinaire anti gaspi » à l'attention du personnel de la restauration collective



Animée par une cuisinière et une diététicienne du Collectif « Les pieds dans le plat », le restaurant scolaire de Camps sur l'Isle a accueilli une formation « Techniques culinaires anti gaspi ». Cette formation, construite en partenariat avec le CREPAQ Nouvelle-Aquitaine, s'est tenue le 8 septembre, et a permis à 8 agents, de cuisiner des plats à partir de protéines végétales et produits BIO, et découvrir des recettes visant à réduire le gaspillage alimentaire.

- Un atelier sur les menus végétariens, animé par Un Plus BIO

Cette année, La Cali a adhéré à l'association Un Plus BIO, afin de bénéficier de l'expertise de cette association. Proposé aux communes en présentiel ou en distanciel, un atelier « Menus végétariens : le coup de pouce d'Un Plus BIO » a été animé le 14 octobre. Les élus et agents présents ont pu écouter le témoignage du cuisinier de la commune de Manduel, spécialisé en cuisine végétale. Celui-ci a pu mettre en évidence l'importance de la formation des cuisiniers et l'implication des tous à travers des actions de communication. Cet atelier a été l'occasion pour Un Plus BIO de présenter ses missions, son observatoire de la restauration collective, et les ressources susceptibles d'intéresser les communes.



#### **Plan de relance du gouvernement : relai d'information aux communes**

Dans le cadre du plan de relance<sup>40</sup> engagé début septembre par le gouvernement, 2 appels à projet, particulièrement en lien avec les thématiques de la transition écologique et les missions portées par la collectivité, ont été relayés par La Cali auprès des communes. Organisés sous forme de visioconférence, les événements suivants ont été proposés aux communes éligibles :



- Soutien aux cantines scolaires, animé par la Chambre d'agriculture, le 26 avril

L'animatrice a pu présenter cet appel à projet qui vise à aider à la réalisation d'investissements matériels ou de prestations, liés à la mise en œuvre de la loi EGALIM<sup>39</sup> (approvisionnement en produits de qualité, sensibilisation des convives, diversification des sources de protéines, substitution des plastiques, lutte contre le gaspillage alimentaire).

- Jardins partagés et collectifs, animé par la DDTM<sup>29</sup> de la Gironde, le 7 juillet

L'objectif de ce webinaire était de présenter les possibilités de financements relatives à la création ou l'aménagement/extension d'un jardin.

<sup>40</sup> Le plan France Relance, qui doit permettre d'accélérer les transformations écologique, industrielle et sociale du pays, propose des mesures concrètes à destination des particuliers, des entreprises et associations, et des collectivités ou administrations. Afin de relancer rapidement l'économie et d'obtenir des résultats en matière de décarbonation, de reconquête industrielle, de renforcement des compétences et des qualifications sur l'ensemble du territoire, un plan exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de trois volets : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

## La création de Clubs nature pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et la biodiversité

Sur l'année scolaire 2020-2021, La Cali a candidaté au dispositif « Club nature et cycles de sensibilisation » porté par le département de la Gironde visant le déploiement, au sein des intercommunalités, de programmes de sensibilisation à l'environnement de jeunes publics hors temps scolaire.

Ainsi, l'association « **Ecosystème une Terre pour Tous** » intervenant sur les Jardins de Génissac (voir également p. 18), labellisée Club nature, a animé 15 séances pédagogiques qui se sont déroulées entre octobre 2020 et juillet 2021. Baptisé « Jardinerie » ce programme a permis de sensibiliser des enfants de 6 à 10 ans, aux enjeux de la biodiversité et de l'alimentation durable, en utilisant le jardin comme support d'intervention. Fort du succès rencontré, ce club a été reconduit sur l'année scolaire 2021-2022.



De janvier à juillet, cette association a également animé, auprès des enfants de l'ALSH<sup>70</sup> maternelle de Saint Denis de Pile (voir également p. 40), le programme « Récréa Vert ». Les 6 séances ont permis aux enfants de s'initier au jardinage et à la connaissance de la faune (oiseaux, insectes) et de la flore locales et d'animer le jardin présent sur le site. Sur l'année scolaire 2021-2022, il est prévu que l'association anime d'autres cycles, notamment auprès des ALSH<sup>70</sup>.

Dans ce cadre également, le collectif associatif de **L'Usine Végétale** a proposé, en lien avec les espaces jeunes de La Cali (voir également p. 30 et 42), 3 cycles de sensibilisation.



## Les compétences GEMAPI, eau et assainissement et gestion des eaux pluviales

### **La compétence GEMAPI<sup>41</sup>, une opportunité pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire**

Cette année 2021 a encore été marquée par des confinements, déconfinements et reconfinements... mais la reconquête du bon état écologique de l'eau s'est poursuivie.

Le SYER<sup>42</sup> des coteaux de la Dordogne a fait le choix des orientations d'actions de son plan pluriannuel de gestion du Taillas.

La fusion entre le SIA<sup>43</sup> de la Saye, du Galostre et du Lary et le SYMBAL<sup>44</sup> est effective.

Le SIETAVI<sup>45</sup> a poursuivi son évolution pour englober les bassins versants de son territoire.

Le SABV<sup>46</sup> a finalisé avec la ville de Coutras la réalisation de la rivière de contournement du barrage du centre-ville.

Le SMERE2M<sup>47</sup> a étendu son territoire au dernier bassin versant de La Cali en rive gauche de la Dordogne, le Cante-Rane.

Concernant la prévention des inondations, le partenariat avec EPIDOR<sup>48</sup>, le Conseil Départemental de la Gironde et le PETR<sup>49</sup> du Grand Libournais a permis d'octroyer le marché afin de définir les systèmes d'endiguement de La Cali à l'horizon de juin 2023. Une étude d'opportunité de mise en place de systèmes d'alertes locaux des inondations a été réalisée. Le bassin du Lary est actuellement en phase de modélisation et des stations de mesures vont être mises en place sur l'Isle entre Guîtres et Saint Denis de Pile. La réalisation des travaux d'entretien des digues s'est engagée avec les Associations Syndicales Autorisées actuellement encore juridiquement compétentes sur le sujet. Les études de zones de laminage des crues du Lour et de la Ganne ont été réalisées sur Libourne. Les travaux pour le Lour ont reçu les autorisations administratives de l'Etat.

<sup>41</sup> GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

<sup>42</sup> SYER : Syndicat eau et rivière

<sup>43</sup> SIA : Syndicat intercommunal d'aménagement

<sup>44</sup> SYMBAL : Syndicat mixte du bassin versant du Lary

<sup>45</sup> SIETAVI : Syndicat intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle

<sup>46</sup> SABV : Syndicat d'aménagement du bassin versant

<sup>47</sup> SMERE2M : Syndicat mixte eau et rivières de l'Entre 2 Mers

<sup>48</sup> EPIDOR : Etablissement public interdépartementale de la DORdogne

<sup>49</sup> PETR : Pôle d'équilibre territorial rural

## L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines, de nouvelles compétences obligatoires pour La Cali

Dans le cadre de la mise en application de la loi NOTRe<sup>50</sup>, La Cali est compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur l'ensemble de son territoire en matière d'eau potable et d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines.

Une nouvelle Direction Eau, assainissement et eaux pluviales urbaines, composée d'une directrice et 4 agents est opérationnelle depuis le début de l'année 2021.

### - Les compétences eau et assainissement

La collectivité a fait le choix de garder en partie le mode de fonctionnement historique avec les syndicats. **La gestion de l'eau et l'assainissement** sur le territoire est désormais assurée :

- directement par La Cali sur les communes de Libourne, Les Billaux et Lalande-de-Pomerol (suite à la dissolution du SIAEPA<sup>52</sup> Les Billaux),
- par les syndicats d'eau et d'assainissement qui se sont maintenus à savoir : le SIEAPA<sup>52</sup> d'Arveyres, le SIAEEL<sup>51</sup>, le SIAEPA<sup>52</sup> Nord Libournais, le SIAEPA<sup>52</sup> de la Vallée de l'Isle et de la Dronne (fusion du syndicat de la Dronne avec celui de l'Isle) auquel a adhéré la commune de Saint Seurin sur l'Isle pour la partie assainissement collectif.

La loi du n°2019-1461 du 27 décembre 2019 a donné la possibilité, pour les agglomérations, de déléguer par convention tout ou partie des compétences transférées en matière d'eau, et/ou d'assainissement collectif, et/ou de gestion des eaux pluviales urbaines, à une commune membre qui en fait la demande, ou à un syndicat intra-communautaire existant au 1<sup>er</sup> janvier 2019. A ce titre, une convention de délégation des compétences Eau et assainissement a été signée en 2021 avec le SIEPA<sup>52</sup> du Nord Libournais, qui est inclus en totalité dans le périmètre de La Cali.

Concernant **l'assainissement collectif**, La Cali a poursuivi en 2021 ses engagements pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement et la station d'épuration de Libourne dans le but d'améliorer la collecte des eaux usées et préserver l'environnement.

En parallèle des travaux sur les réseaux d'assainissement et la création d'un bassin de stockage rue des Tonneliers, c'est la station d'épuration de Condat, située à Libourne, qui doit être intégralement reconstruite et mise en conformité. C'est pourquoi La Cali a lancé, en 2021, une consultation pour un **marché de conception-réalisation des travaux de réhabilitation et extension de la station d'épuration de Libourne** qui a abouti au choix du groupement d'entreprises en décembre 2021. Ce marché prévoit en option la construction d'une unité de méthanisation pour valoriser les boues et graisses de la station d'épuration en biogaz.

La Cali s'est engagée à **poursuivre le dispositif d'aide complémentaire** instauré par la ville de Libourne depuis 2009 **pour la mise aux normes des branchements privés d'assainissement**. Ce dispositif, reposant sur le quotient familial, s'inscrit dans la politique sociale de La Cali, visant à accorder des aides aux familles en corrélation avec les ressources de leur foyer.

Afin d'inciter les particuliers à réaliser ces travaux de réhabilitation des branchements privés d'assainissement, un accord-cadre avec l'Agence de l'eau permet d'aider financièrement les administrés dans leurs travaux. La Cali a ainsi poursuivi son dispositif d'aides et demandé officiellement le renouvellement du soutien de l'Agence de l'Eau.

Concernant **l'assainissement non collectif**, la régie SPANC<sup>53</sup> de La Cali a instauré un nouveau règlement pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif des habitants de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol afin de préserver l'environnement.

---

<sup>50</sup> Loi NOTRe du 7 août 2015

<sup>51</sup> SIAEEL : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de l'est du Libournais

<sup>52</sup> SIAEPA : Syndicat intercommunal d'eau potable et assainissement

<sup>53</sup> SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Sur la **gestion de l'eau potable**, La Cali a fait le choix, en 2021, de confier la gestion des réseaux d'eau potable des Billaux et Lalande de Pomerol à la même société que sur Libourne (AGUR) pour une amélioration de la qualité du service d'eau. La tarification progressive de l'eau a été mise en place sur Les Billaux et Lalande de Pomerol offrant une baisse du prix de l'eau pour 90% des abonnés de ces communes.

D'autre part, les démarches ont été poursuivies par La Cali pour la mise en service du nouveau forage d'adduction d'eau situé au lieu-dit Les Dagueys à Libourne. Ce forage d'eau permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol.

- La compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

La Cali a la compétence obligatoire GEPU<sup>54</sup> depuis le 1er janvier 2020. Les eaux pluviales urbaines correspondent aux eaux de pluie ruisselant en milieu urbain. Leur bonne gestion a pour principal objectif de lutter contre le risque d'inondation et de pollution directement liées aux eaux pluviales urbaines.

Pour accompagner La Cali dans cette prise de compétence, une étude a été confiée à un groupement de bureaux d'études SEPIA / ALTEREO / COGITE.

L'année 2021 a été rythmée par la phase 1 (état initial et préfiguration de la compétence GEPU<sup>54</sup>), réalisée par le bureaux d'étude, et des rencontres pédagogiques avec les communes du territoire de La Cali pour expliquer cette nouvelle compétence communautaire. La démarche sera poursuivie par l'agglomération, en concertation avec les communes et avec l'assistance du bureau d'études, tout au long de l'année 2022.

---

<sup>54</sup> GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

## Territoire en transition - Les indicateurs

### La mobilité

#### **Le réseau de transport public Calibus**

9 lignes régulières dont 4 urbaines et 5 non urbaines 2 navettes de centre-ville « La Bastidette » allant de 3 à 25 allers-retours par jour en fonction de la densité de population desservie

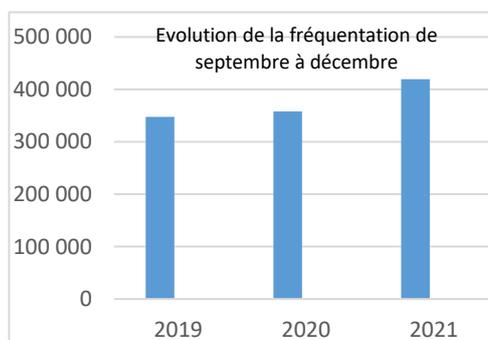
5 zones de transports de proximité qui desservent les zones les plus rurales (24 communes desservies) avec 3 allers-retours quotidiens

1 service de transport à destination des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées de 75 ans ou plus

Ce réseau représente environ 1 220 000 km annuels, dont la desserte de + de 500 arrêts est assurée par 31 véhicules récents (2,3 ans en moyenne au 1<sup>er</sup> septembre)

Au 30 décembre 2021, et malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, le réseau a dépassé le million de voyages, répartis comme suit :

- Lignes urbaines : 782 392 voyages
- Lignes non urbaines : 250 790 voyages
- Lignes de transports pour les personnes à mobilité réduite : 24 738 voyages
- Lignes de proximité : 4 707 voyages



#### **Le réseau de transport scolaire Calibus**

Au 31 décembre 2021, La Cali gérait près de 4 100 abonnés inscrits sur 78 lignes dont,

- Gestion directe par La Cali des élèves du 2<sup>nd</sup> degré :
  - Transport par cars : 2 858 élèves ;
  - Transport par TER : 349 élèves ;
- Gestion déléguée à des A.O.2 (Autorités organisatrices de 2<sup>nd</sup> rang) : 895 élèves

#### **Les mobiliers urbains (abris voyageurs et poteaux d'arrêt)**

76 abris voyageurs publicitaires

81 abris voyageurs non publicitaires

284 poteaux d'arrêt neufs installés sur les lignes régulières

76 poteaux d'arrêt en cours d'installation sur le transport de proximité

## L'habitat

Chiffres clés de « **l'OPAH-Renouvellement Urbain** » sur Coutras de décembre 2020 à novembre 2021

84 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

13 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (5 rénovations énergétiques / 7 maintien à domicile, / 1 dossier mixte)

8 nouveaux dossiers de restaurations de façades

21 635 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)

184 837 € de travaux engagés

Chiffres clés du dispositif « **Habitat Durable** » d'août 2020 à juillet 2021

692 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

154 logements rénovés livrés

302 413 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)

2 651 507 € TTC de travaux réalisés

### **Partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale**

1 permanence mensuelle à Libourne

1 permanence mensuelle à Coutras

970 nouveaux contacts en 2021

400 nouveaux ménages différents renseignés

### **Bilan à 3 ans d'activité du permis de louer :**

1656 demandes complètes reçues

1539 décisions notifiées

821 accords

634 accords sous réserve

84 refus

Le soutien à la production de **logements sociaux** publics

143 500 € d'aides votées par le conseil communautaire.

3 opérations subventionnées totalisant 113 logements sociaux

3 bailleurs sociaux destinataires pour des projets sur 3 communes

4 associations subventionnées à hauteur de plus de 110 000 €

### **1 plan climat en cours**

1 diagnostic énergie climat mis à jour

1 formation aux élus organisée

### **Partenariat avec Voltalis**

1 convention signée avec Voltalis pour la pose de boîtiers connectés permettant d'économiser de l'électricité

15 000 logements chauffés à l'électricité susceptibles d'être équipés sur le territoire de La Cali

228 boîtiers installés sur le Nord et l'Est du territoire

### **Partenariat avec l'ALEC**

1 partenariat renouvelé (2<sup>ème</sup> année de la convention triennale)

1 soutien à la démarche de plan climat

7 communes accompagnées, 34 bâtiments suivis, 60 jours d'accompagnement déployés

### Energies renouvelables

1 centrale photovoltaïque mise en route à Espiet  
1 parc solaire flottant en projet à Gours

### Forêt, agriculture et alimentation

236 ha de forêt dont La Cali est propriétaire  
205 ha de forêt susceptibles d'aménagement  
1 document d'aménagement en cours d'élaboration

1 programme NovaTerres adopté pour redynamiser l'agriculture du territoire  
6 initiatives et projets soutenus pour mobiliser le foncier agricole et promouvoir une agriculture durable

Animation d'un groupe de travail sur la restauration collective :

- 1 visite de terrain inspirante à la CAB de Bergerac
- 1 formation anti gaspi à l'attention du personnel de la restauration collective
- 1 atelier sur les menus végétariens animé par Un Plus BIO
- 4 communes pilotes accompagnées par Interbio et la Chambre d'agriculture : « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité »

### Education à l'environnement : Clubs nature et cycles de sensibilisation avec le département de la Gironde

1 Club nature et 1 cycle de sensibilisation créé avec « Ecosystème une Terre pour Tous »  
3 cycles de sensibilisation créés avec L'Usine Végétale

### Déploiement de la compétence GEMAPI pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire

### Nouvelles compétences : eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines

#### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de développement

*Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.*

### Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises

#### Une offre multi sites de parcs d'activités économiques

La loi NOTRe<sup>55</sup> a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalités dans la création, l'aménagement et la gestion des **zones d'activités économiques**. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence développement économique, La Cali souhaite favoriser un développement équilibré et solidaire sur son territoire. Depuis 2013, la collectivité s'attache à structurer une offre multi-sites de parcs d'activités économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint Seurin sur l'Isle : La Ballastières-Dagueys à Libourne, Camparian à Vayres, Anglumeau à Izon, Eygreteau à Coutras, Le Vignon à Saint Denis de Pile, Frappe à Saint Denis de Pile, Laveau à Saint Médard de Guizières et Barry à Saint Seurin sur l'Isle.

En 2021, La Cali a poursuivi la commercialisation des zones de Frappe à Saint Denis de Pile (1 terrain cédé), d'Eygreteau à Coutras (2 terrains réservés) et d'Anglumeau à Izon (2 terrains réservés).

En parallèle, La Cali a également continué à étudier la faisabilité des extensions de Camparian à Vayres et du Vignon à Saint Denis de Pile. Ainsi, elle a notamment mis en place un outil foncier sur Camparian afin de disposer d'un droit de préemption : une ZAD<sup>56</sup>. Sur le Vignon, une étude environnementale a été lancée afin de vérifier l'opportunité d'aménager ce secteur.

#### Le soutien de La Cali au tissu économique du territoire face à la crise sanitaire de la Covid-19

En 2021, La Cali a mis en place un **3<sup>ème</sup> plan de soutien** concernant principalement une **aide aux loyers** pour les entreprises les plus durement touchées et un accompagnement à la digitalisation.

83 107 € ont été ainsi accordés à 124 entreprises. En outre, La Cali a accordé à l'Adie une dotation de 30 000 € permettant la création d'un fonds de prêts d'honneur spécifique sur son territoire (prêts à taux 0 d'un montant maximal de 6 000 € pour accompagner les micro-projets et les entrepreneurs les plus fragiles).

L'accompagnement à la **digitalisation** s'est articulé autour de plusieurs actions :

- Le déploiement en urgence d'une plateforme de vente en ligne pour les commerçants, artisans, prestataires de services disposant d'une vitrine sur rue et pour les agriculteurs et producteurs de La Cali,
- La réalisation d'une campagne de sensibilisation et de prospection terrain à destination des entreprises et de communication auprès du grand public afin d'inciter les consommateurs du territoire à utiliser la plateforme de vente en ligne,
- Un accompagnement collectif des entreprises et accompagnement individuel de 130 diagnostics pour accélérer la transformation des entreprises avec des préconisations de solutions digitales à mettre en œuvre,
- La création d'une aide d'urgence à la digitalisation des commerçants, artisans, prestataires de services, agriculteurs et producteurs. Cette aide a permis de participer au financement d'achat de matériels informatiques et de prestations...



<sup>55</sup> Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

<sup>56</sup> ZAD : zone d'aménagement différé

## Le soutien aux entreprises du territoire

Au titre de sa politique de développement économique et de l'innovation, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants :

- Fin 2013, La Cali avait soutenu l'implantation de la **Maison Tizac à Tizac de Lapouyade**, en participant au financement des travaux de renforcement du réseau électrique. Cette société, spécialisée dans la production et la vente d'œufs de catégorie Plein Air, a bénéficié cette année du soutien de La Cali pour l'aider à moderniser son outil de production. Cet investissement lui permettra d'acquérir une nouvelle calibreuse et d'agrandir son centre de conditionnement. 
- Créée en mars 2021, la société **La Randonnerie** est spécialisée dans les activités de loisirs et développe 3 principales prestations : Isle Papaye (création d'une base nautique à Guîtres pour réaliser des descentes en kayak et paddle sur l'Isle), Marcho Lac (organisation de randonnées originales sur le lac de Carcan Maubuisson) et RandO Vignobles (organisation de randonnées autour des vignobles, notamment de Saint-Émilion). La Cali a accompagné l'aide à l'investissement (kayaks, paddles, bateau...) de la structure **Papaye à Guîtres**. 
- Située aux bords de l'Isle à **Guîtres**, le **restaurant La Guinguette** propose, depuis cet été et durant la saison estivale, une cuisine familiale et locale, ainsi qu'une animation musicale une fois par semaine. Le soutien de La Cali porte sur l'aide à la création de l'activité, avec l'acquisition de matériels de cuisine et l'aménagement de la terrasse. 
- La société **Thierry Bergeon Embouteillage**, implantée à **Libourne**, est spécialisée dans la mise en bouteille, le conditionnement et le stockage de vin. Afin d'améliorer les services apportés à sa clientèle, la société lance un programme d'investissement, avec la création d'une extension et l'acquisition de matériel plus moderne. En accompagnant sa modernisation et son développement, l'aide de La Cali permettra à l'entreprise de s'ancrer un peu plus sur le territoire, tout en améliorant les services à la filière viticole. 
- Afin de maintenir la **boulangerie coopérative de Sablons**, La Cali a apporté son soutien à la **société La confiance de Sablons**<sup>57</sup>, par le financement de dépenses d'investissement (nécessité de remise aux normes et achat de nouveau matériel). 
- Localisée à **Vayres**, la **société Froneri** est spécialisée dans la fabrication de glaces et sorbets en cônes et bâtonnets pour les marques présentes dans la grande distribution. Après une première phase de modernisation et d'agrandissement du site de Vayres en 2019, l'entreprise souhaite aujourd'hui construire une nouvelle salle des machines. Sollicitée, La Cali va soutenir ce projet qui va permettre à l'entreprise d'optimiser sa production et sa consommation d'énergie. 
- La Cali a aidé le dirigeant de la société **Maison Haurut** à créer une **boucherie à Génissac**. Implanté en plein cœur de la commune, ce commerce proposera aux habitants une gamme de produits de qualité avec un bon rapport qualité/prix. 

En outre, La Cali a développé un partenariat avec la CCI de Bordeaux Gironde afin de se doter des outils nécessaires et complémentaires à la mise en place d'un plan d'action « Commerce » à l'échelle du territoire.

<sup>57</sup> La boulangerie coopérative « La confiance de Sablons » est une société à conseil d'administration créée en 1907. Cette société est propriétaire du local de la boulangerie, qu'elle met à la location. Avant d'être reprise en 2021 par un nouveau boulanger, le local était resté vide depuis 2019.

## **La gestion et l'animation de la pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret à Izon**

L'année 2021 est une année marquée par le prolongement de la crise sanitaire pour la pépinière-hôtel d'entreprises du Mascaret et ses entreprises résidentes. Pour autant, la pépinière a fait preuve de résilience. Les 5 modalités d'accueil de l'établissement n'ont pas été interrompues (pépinière, hôtel d'entreprises, co-working, domiciliation et location de salles) et ont continué de fonctionner. Grâce à l'implication de ses agents, la pépinière a maintenu, pendant toute la période, les services aux entreprises en présentiel ou à distance.

La pépinière continue de soutenir le développement des entreprises résidentes. Certaines d'entre elles ont remporté de nombreux marchés. Cela a permis la création d'emplois de 80 chauffeurs dans une société de transport de personnes en situation de handicap, 5 techniciens dans une entreprise d'installation de la fibre optique et 2 ouvriers et 1 courtier en travaux dans deux entreprises distinctes dans le secteur du BTP<sup>58</sup>.

L'offre d'accompagnement des jeunes entreprises prend tout son sens cette année encore. Les agents ont assuré le suivi et l'accompagnement des entreprises et notamment les plus fragiles en les conseillant, les soutenant et en les orientant dans leur adaptation à la situation sanitaire.

L'offre d'animation de la pépinière a été rythmée par la situation sanitaire. En effet, celle-ci a été, à nouveau, réduite cette année. Toutefois, les agents ont continué de créer la synergie entre les entreprises, en petits groupes ou via des webinaires mis en place par des partenaires. Un moment de convivialité a eu lieu sur le site, en juin 2021.

Le réseau de la pépinière-hôtel d'entreprises continue de s'étendre au bénéfice des entreprises hébergées. Au-delà du lien avec les clubs d'entreprises locaux, le GRAPE<sup>59</sup>, l'association Nouvel'R, la coopérative des Tiers Lieux... la pépinière poursuit sa participation au groupe de travail d'immobilier d'entreprises de La Cali. Afin de réaliser des économies d'énergies, La Cali a remplacé les néons dans les deux couloirs de la Pépinière par des ampoules LED. La grande salle de réunion est déjà équipée d'ampoules LED.

De plus, La Cali a investi 40 000 € dans une pompe à chaleur électrique. Ce nouveau système devrait être plus efficace et davantage programmable par rapport à l'ancien système au gaz qui était énergivore et plus polluant. Le nouveau système permet également des meilleurs réglages (réduction importante de la température de l'eau le week-end).

Enfin, deux semaines dans l'année ont été consacrées à la sensibilisation au recyclage des déchets à destination des anciennes et des nouvelles entreprises, des usagers et du personnel de nettoyage.

## **Les activités d'aide à l'emploi installées à la pépinière**

Compte tenu de la crise sanitaire, les activités d'aide à l'emploi se sont également poursuivies à distance et en présentiel. Ces activités permettent d'accompagner toutes les catégories de public via l'antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali (animée par les agents de la pépinière), ainsi que les permanences du PLIE<sup>91</sup> (voir également p. 52) et de la Mission locale (voir également p. 52). Les spécificités de ces dispositifs sont complémentaires et permettent une orientation du public plus pertinente et ciblée.

L'espace ressources « numérique » est resté ouvert au public sur RDV, afin de favoriser l'inclusion numérique. L'antenne d'Izon du service emploi de La Cali participe ainsi à l'accompagnement des publics en difficulté et à réduire la fracture numérique par le biais d'ateliers individuels dispensés par les agents de la pépinière.

## **Espaces de coworking**

En partenariat avec l'Arrêt Minute, La Cali poursuit son soutien aux espaces de coworking de Coutras et Libourne.

## **Economie circulaire**

Depuis 2018, La Cali a fondé l'association « Nouvel'R » aux côtés, notamment, du Smicval<sup>60</sup>. Les missions de cette association sont de détecter, accompagner et aider à l'implantation des entreprises, en lien avec l'économie circulaire, avec pour finalité la création d'emplois locaux et durables.



<sup>58</sup> BTP : bâtiment et travaux publics

<sup>59</sup> GRAPE : grand réseau néo-aquitain des pépinières

<sup>60</sup> Smicval : syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais

## L'ouverture du pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » à Libourne



La pépinière Foodtech et Winetech, en partenariat avec Bordeaux Technowest, a ouvert ses portes en début d'année 2021. Installé dans les locaux d'un ancien restaurant, au 60 rue des Chais à Libourne, le 8<sup>ème</sup> incubateur de Bordeaux Technowest développé en partenariat avec La Cali, accueille des startups innovantes dans les domaines du vin et de l'agroalimentaire.

Le site, d'environ 500 m<sup>2</sup>, comporte notamment une cuisine professionnelle de 35 m<sup>2</sup> destinée au développement de produits culinaires ou à des actions de formation. Cette cuisine, gérée par

Coloc'2 Chefs et équipée en location partagée, met à disposition des artisans un atelier de production à moindre coût et flexible. Cela permet notamment d'organiser des formations professionnelles pour les artisans des métiers de bouche. Les porteurs de projet sont accompagnés sur toute la chaîne de valeur, de la culture à la consommation, en passant par la transformation et la distribution.



## Le soutien à la création d'entreprises



La Cali soutient le tiers-lieu **L'Usine Végétale** (voir également p. 21 et 42) implantée à Le Fieu dans des locaux dont la collectivité est propriétaire, pour les activités qu'elle propose dans les domaines de l'agroécologie, l'écoconstruction, les services et le numérique.

Récemment labélisée « Fabrique de territoire », L'Usine Végétale s'est engagée, à travers un consortium d'acteurs, dont La Cali, à mettre en place une plateforme d'accompagnement de porteurs de projets sur les métiers de la transition écologique et sociale et de l'innovation en milieu rural. Ce projet, appelé **Eclosion**, a pour objectif de répondre à une carence de structures d'accompagnement implantées localement.

De plus, La Cali finance, au bénéfice de l'association, le loyer sur 3 ans de manière dégressive, une aide au fonctionnement, la gestion, l'entretien et le développement du tiers-lieux.

L'association pour le **Droit à l'activité économique (ADIE)**, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire.



**Initiative Gironde**, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.



Ces 2 dispositifs de soutien à la création d'entreprise sur le territoire sont complémentaires.



Le **Réseau Entreprendre** Aquitaine, association membre du Réseau national Entreprendre reconnue d'utilité publique (63 implantations en France), a été créée en 1996 pour aider et accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises à fort potentiel de développement et en capacité de devenir des PME (plus de 10 salariés). Pouvant accorder des prêts d'honneur de 15 à 90 000 € sans garantie ni intérêts, elle accompagne des créateurs

d'entreprise ou des chefs d'entreprise ayant un projet de développement par le biais de trois programmes :

- **START** pour les entreprises de moins de 24 mois et ayant un projet impliquant la création de 5 emplois,
- **BOOSTER** dédié aux entreprises souhaitant passer le cap des 10 emplois,
- **AMBITION** destiné aux entreprises en forte croissance et ayant déjà passé le cap d'1 million d'euros de chiffre d'affaires.

Un nouveau partenariat a été initié en 2021 avec l'association **TRANSTECH**. Cette association a pour but de détecter et d'accompagner les porteurs de projets qui ont une idée innovante, mais qui éprouvent des difficultés à la formaliser en un véritable projet économique. L'action de TRANSTECH se traduit notamment par des formations et un accompagnement à la validation de leur invention (propriété intellectuelle, développement technique, stratégie et marché...) et à la préparation à la mise en marché (recherche de financement...).



L'objectif de ces partenariats est de développer une gamme d'outils diversifiés au service des entreprises.

## Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

### La réaffirmation d'une politique touristique ambitieuse

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour la collectivité. L'objectif affiché est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours des touristes.

Cette année, La Cali et son **office de tourisme**, ont défini une politique engagée en menant une stratégie touristique offensive axée sur :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques,
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés et dans le cadre de dispositifs de promotion touristique nationale, régionale ou départementale, mais aussi en développant la visibilité du territoire à l'échelle internationale.

La Cali apporte ainsi son soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais pour la mise en œuvre de son programme d'actions visant à atteindre les objectifs stratégiques visés.

### Tourisme fluvial

Pour la saison touristique 2021, dans un contexte de crise sanitaire, l'office de tourisme a reconduit une offre de balade en bateau commentée sur la Dordogne, avec un plan de communication adaptée à ce contexte. Cette action s'intègre dans une stratégie plus large de reconquête de l'espace fluvial des berges et des cours d'eau, dans un objectif de mise en valeur.

### Le soutien aux structures touristiques du territoire

Afin de renforcer les consommations locales d'activités touristiques, La Cali et l'office du tourisme ont renouvelé cette année un soutien aux associations suivantes :

- **Vivons avec le moulin de Porchères**, en particulier pour soutenir le fonctionnement de l'activité. Après l'animation d'aquabike (balade en vélo sur l'Isle) lancée en 2020, un nouveau produit insolite est proposé cette année : des promenades en barbecue boat. Ces activités permettent aux visiteurs de découvrir la rivière Isle de manière ludique.
- **Les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle**, association qui gère le train touristique de Guîtres-Marcenais. La Cali a apporté son soutien à la rénovation de la locomotive à vapeur 020T classée aux Monuments historiques. Cette locomotive représente en effet un attrait essentiel pour les activités de l'association, mais aussi pour le patrimoine ferroviaire local.



### **La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion : une nouvelle compétence pour La Cali**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, La Cali est compétente, en lieu et place de la commune de Libourne, pour la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien du port de Libourne Saint-Émilion<sup>61</sup>.

L'activité de ce port est importante pour le territoire, car il accueille des paquebots de croisière fluviale, des bateaux-promenades et des bateaux de plaisance professionnels comme de particuliers. Cet équipement participe au rayonnement touristique du territoire et génère une activité économique bénéfique, notamment pour le commerce local comme l'offre de restauration proposée sur les quais de Libourne.

Dotée d'une régie autonome, présidé par le Président de La Cali et piloté par un conseil d'exploitation, il constitue un service public industriel et commercial (SPIC).

De plus, la réglementation des ports maritimes prévoit la création d'un Conseil portuaire représentant l'ensemble des usagers du port et consulté sur de nombreux objets<sup>62</sup>. Celui-ci a été acté lors du conseil communautaire du 2 avril 2021.

Les activités du port s'intègrent dans les objectifs de développement du tourisme fluvial à l'échelle du bassin de navigation de la Gironde. L'association Cruise Bordeaux, regroupant les ports et haltes concernés, en est l'organe de gouvernance auquel participe activement les membres du port de Libourne-Saint-Emilion.



---

<sup>61</sup> Auparavant, le transfert du port de Libourne Saint-Émilion du département de la Gironde à la ville de Libourne s'était opéré au 1er janvier 2017

<sup>62</sup> Délimitation administrative du port et ses modifications, budget prévisionnel, tarifs et conditions d'usage des outillages...

## Territoire de développement - Les indicateurs

### Développement économique

#### **Zones d'activités**

1 offre multi sites de parcs d'activités économiques

#### **Soutien aux entreprises face la crise sanitaire de la Covid-19**

3<sup>ème</sup> plan de soutien (aide aux loyers) : 83 107 € accordés à 124 entreprises

1 accompagnement à la digitalisation : 25 000 € d'aides d'urgence versés à des commerçants, artisans, prestataires de services, agriculteurs et producteurs

7 entreprises du territoire aidées dans la réalisation de leur projet d'investissement

#### **Pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret**

5 modalités d'accueil : pépinière, hôtel d'entreprises, co-working, domiciliation, location de salles

6 structures présentes + 4 en domiciliation simple

28 projets étudiés

Taux d'occupation : 78.8 %

41 jours de location de salle (activités pépinière et emploi confondues)

Participation régulière aux échanges de pratiques du GRAPE (Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'Entreprises)

1 journée portes ouvertes des pépinières de la Nouvelle Aquitaine (GRAPE)

1 journée portes ouvertes des tiers lieux néo-aquitains (Région, l'ARACT et la Coopérative des tiers lieux)

1 moment de convivialité en juin (animation)

#### **Antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali**

693 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés depuis l'ouverture du service en 2014, dont 26 en 2021 (en baisse car orientation vers le PLIE et la Mission Locale)

10 ateliers emploi individuels (utilisation des outils numériques dans la recherche d'emploi)

2 permanences régulières en présentiel ou à distance : le PLIE et la Mission Locale

Continuité de la possibilité d'entretiens en présentiel et à distance (crise sanitaire)

1 espace ressource « numérique » ouvert en continu (sur RDV uniquement depuis l'état d'urgence sanitaire) – espace inscrit sur le guide des espaces numériques (édité par La Cali)

1 ouverture de la pépinière Foodtech et Winetch, en partenariat avec Bordeaux Technowest

### Développement touristique

#### **Office de tourisme intercommunal**

2 bureaux d'information touristique à Libourne Bastide et à la capitainerie

21 000 personnes accueillies

**Taxe de séjour** : 130 000 € récoltés (baisse due à la crise sanitaire)

2 associations soutenues

### Activité portuaire

5 compagnies de paquebots fluviaux

73 escales de paquebots fluviaux

5 escales de bateaux de croisières

26 jours d'escale de plaisanciers touristiques

256 jours d'escale longue

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

 <p><b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ</p>	 <p><b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	 <p><b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	 <p><b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	 <p><b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	 <p><b>15</b> VIE TERRESTRE</p>
---	---	---	--	--	--

## Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

*Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain, loisirs...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : infrastructure sportive, structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...*

### L'ouverture du centre aquatique La Calinésie



Après plusieurs années de travaux, le chantier de La Calinésie a été réceptionné le 27 avril.

Techniquement, de nombreuses installations innovantes sur un plan environnemental et technologique ont été mises en service avec succès : production d'eau potable à partir de l'eau du lac des Dagueys, traitement d'eau des bassins (ozone et filtres céramiques), photovoltaïque permettant

d'autoproduire 10% de la consommation électrique annuelle du site, lampadaires solaires, chaudière biomasse (voir également p. 16).

Globalement, les six premiers mois d'essais, malgré une météo défavorable et un contexte sanitaire restrictif, ont permis de valider les solutions technologiques pour ce projet novateur. Les consommations énergétiques relevées sont pour le moment inférieures aux calculs de prévision. L'année 2022 sera particulièrement intéressante pour vérifier les performances de l'établissement sur une année complète de fonctionnement. Il convient de noter qu'un suivi précis du fonctionnement et des consommations du centre aquatique est prévu pendant deux années complètes de fonctionnement, avec comparaison aux calculs prévisionnels, analyse et éventuels réglages.

La voie d'accès avec cheminement doux a été réalisée, et des études pour la réalisation d'un cheminement piéton permettant l'accès au site depuis les chemins existants venant du centre-ville et de la plage de Libourne sont en cours, avec des travaux programmés pour la liaison plage-centre aquatique en 2022.

Outre l'aspect énergétique et environnemental, une attention particulière a été donnée pour permettre l'accès de tous à cet équipement : scolaires pour le « savoir nager », adaptation des locaux et activités pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap (boucle malvoyants, boucle malentendants, cheminement malvoyants, accès PMR<sup>63</sup>), avec un volet particulier sur le handicap mental pour lequel peu de solutions réglementaires existent...

Tous ces aspects ont permis à La Cali de mobiliser de **nombreux financements des acteurs institutionnels** : l'Etat par le biais de TEPCV<sup>64</sup>, le CNDS<sup>65</sup>, la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique, le Département de la Gironde, l'ADEME au titre du Fonds chaleur et la Préfecture de la Gironde avec le FSIL<sup>66</sup>.

**Lieu unique proposant aux visiteurs plusieurs lagons** (sportif, détente, ludique et d'été), La Calinésie a ouvert ses portes au public le 9 juin. Avec 115000 visiteurs tous publics confondus depuis son ouverture, La Calinésie s'impose comme un lieu de vie et d'activités incontournable du Libournais et de ses alentours. Entièrement accessible, ouvert toute l'année, cet espace de découverte et d'initiation est donc un équipement public au service de tous. Club de loisirs, scolaires et monde éducatif, publics fragilisés, publics individuels ou groupes composés, tous trouvent leur place dans l'eau.

**Le rythme hebdomadaire de fonctionnement est le suivant :**

- Accueil des établissements scolaires : 25h
- Ouverture au public lagon sportif : 30h
- Ouverture au public du lagon ludique et bien être : 60h
- Activités aquatiques (Aquagym, Aquaboxing, Aquabike, Parcours training, Bébé nageur...) : 35h30
- Accueil des associations sportives : 31h30

<sup>63</sup> PMR : personnes à mobilité réduite

<sup>64</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>65</sup> CNDS : Centre national pour le développement du sport

<sup>66</sup> FSIL : fonds de soutien à l'investissement public local

## L'accueil du Tour de France : une opportunité pour le territoire

Les 16 et 17 juillet 2021, le Tour de France a fait étape dans le Libournais pour deux journées de course exceptionnelles : l'arrivée de la 19<sup>e</sup> étape qui reliait Mourenx à Libourne, puis la 20<sup>e</sup> étape, un contre-la-montre entre Libourne et Saint-Émilion à travers les vignobles. Le Tour de France, 3<sup>ème</sup> événement sportif mondial, a permis une exposition médiatique à l'échelle internationale et un record historique pour France TV avec 42,4 millions de téléspectateurs. Une occasion unique pour le Libournais d'envoyer une carte postale du territoire au monde entier, de le valoriser et de le faire connaître. Le Tour de France a été une grande fête, associant la performance sportive des cyclistes et l'animation que représente la caravane du Tour, les villages Arrivée et Départ, le Fan Park et la Confluence fête le Tour.



Cet événement a aussi mobilisé les structures ALSH<sup>70</sup> et jeunesse du territoire (voir également p. 40) qui se sont emparées de l'événement, y ont participé, et organisé des animations autour du Tour de France.

### Zoom sur le Fan Park du Tour de France

Seules quatre villes étapes ont eu l'honneur de recevoir le Fan Park et les ateliers du Tour de France. Libourne en a fait partie. Ce village de la Grande boucle, gratuit et accessible à tous, a pris ses quartiers sur le quai du Priourat pour deux jours, sur le thème des **mobilités durables**. Pour sensibiliser à la pratique cycliste, les organisateurs du Tour ont mis en place une école du vélo dédiée aux 2-14 ans, une piste de test permettant de s'initier au vélo électrique ou encore de découvrir des trajets urbains ou touristiques à la force des mollets. Un stand dédié à la découverte du Libournais était installé au cœur du Fan Park, permettant la découverte de la richesse du territoire. Un emplacement idéal qui aura permis de capter l'attention de plus de 20 000 personnes sur deux jours.



## La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen

L'instance du Conseil de développement<sup>67</sup> a été installée le 6 mars 2021 par Monsieur Philippe Buisson, Président de La Cali. A la suite, 10 groupes de travail se sont constitués pour réfléchir à l'avenir du territoire et co-construire un projet citoyen pour La Cali et ses 45 communes.

Animés par des intervenants experts dans leur domaine, des visioconférences (en période de restriction sanitaire) et des réunions en présentiel ont ainsi été organisées et permis à ses membres de faire remonter 137 propositions-solutions qui se répartissent autour de trois thématiques :

- La campagne vaccinale et le confinement des activités : l'installation de bornes de récupération de masques usagés, l'aide aux plus démunis...
- L'amélioration de la mobilité : réalisation d'une carte d'itinéraires malins à vélo, l'aide à la reprise en main d'une bicyclette, l'augmentation des fréquences des bus en connexion avec les trains, l'expérimentation de rack verticaux à l'arrière des bus pour pouvoir accrocher son vélo...
- Le développement économique : les membres ont eu envie cette année de traiter le sujet de l'attractivité commerciale de proximité et en centre bourg, et de la créativité locale : l'amélioration des services aux entreprises, le développement des emplois pour des services de proximité, l'accélération de la mise en œuvre des projets locaux de production d'énergie renouvelable, l'alimentation locale, l'aide à sa valorisation et à la vente directe (sur les marchés, en AMAP, etc.) des produits alimentaires du territoire...



<sup>67</sup> Obligation légale pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement, composé de 90 habitants du territoire bénévoles, doit se prononcer sur des missions ou projets intercommunaux afin « d'enrichir la décision politique »

## La petite enfance, enfance, jeunesse

### La petite enfance

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

#### Les accueils collectifs

- Gestion de six établissements d'accueil petite enfance :
  - multi-accueils : Peidenis et des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une DSP<sup>68</sup> (contrat en cours pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2021) pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,
  - crèche familiale : avenue de la Roudet à Libourne,
  - halte-jeux (Fonneuve) à Libourne.
- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).

#### Les accueils individuels

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel : le relais petite enfance (ex R.A.M.). Il a pour mission d'offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle, ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres), a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche et leur choix de modes d'accueils ou dans leur mission d'employeur s'ils choisissent une assistante maternelle.

Durant l'année 2021, ce service a maintenu en majorité l'ensemble de ses missions. Seuls les temps de regroupement avec les assistants maternels n'ont pas pu être offerts en raison du contexte sanitaire durant le 1<sup>er</sup> semestre. Les animatrices ont su préserver l'accompagnement des professionnels grâce à la page Facebook professionnelle créée en 2020. En revanche, les moments festifs réunissant les enfants, les familles et assistants maternels, ainsi que la matinée liée à la journée nationale dédiée à cette profession (19 novembre) ont dû être annulés.

#### Le soutien à la parentalité

Il existe 3 LAEP<sup>69</sup> à disposition des parents et de leurs enfants (deux sur Libourne, et un sur Coutras), offrant un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit.

La Cali organise des événements à destination des enfants et des parents, comme les rencontres parentalité. Là encore, le contexte sanitaire n'a pas permis de proposer aux familles les actions prévues en présentiel. Néanmoins, 2 rencontres parentalité se sont déroulées en visio, avec 58 participants en direct.



En lien avec la **Semaine nationale de la petite enfance** en mars, le service de la petite enfance s'est associé à cet événement. Il a été proposé, du 19 mars au 4 avril, un concert en ligne, des soirées d'échange, des temps d'animation et d'activité pour les tous petits. La manifestation a généré 792 vues. Pour ce faire, La Cali a travaillé aussi en partenariat avec les associations / centres sociaux et certaines bibliothèques du territoire. Une seule manifestation a pu être maintenue en présentiel le samedi 27 novembre. Une exposition ludo-pédagogique « La maison géante » remplie d'objets usuels à taille géante a été présentée aux parents, pour leur permettre de mieux cerner le danger existant pour l'enfant et ainsi comprendre la survenue d'accidents domestiques.

<sup>68</sup> DSP : délégation de service public

<sup>69</sup> LAEP : lieux d'accueil enfants parents

### Le service info accueil petite enfance

Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place, en 2019, un **guichet unique**. Son rôle est d'orienter et accompagner les parents jusqu'à l'inscription définitive dans le cas d'accueils collectifs communautaires. Un rendez-vous leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoins.

Ce service est devenu le service porteur de toutes les actions parentalité. Il coordonne l'ensemble des actions et est à l'initiative des RDV Petite Enfance.



## L'enfance et l'accueil de loisir sans hébergement (ALSH)

La Cali gère, avec le soutien des communes, 22 ALSH<sup>70</sup> présents sur 19 des 45 communes de l'agglomération<sup>71</sup>, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali. Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun. En termes d'animation, de nombreux projets, en lien avec le développement durable ont, comme chaque année, été menés au sein des structures. Néanmoins, du fait des conditions sanitaires imposées par la Covid-19, certains projets n'ont pu aboutir en 2021 et seront reconduits en 2022 en espérant une amélioration de la situation. Tout au long de l'année, les équipes se sont adaptées, pour mettre en place et gérer les différents protocoles.

Il est important de souligner que 2021 est une année charnière pour la compétence enfance. Elle a permis la préparation pour :

1/ Opérer une modification des statuts et **centrer l'action communautaire sur les accueils de loisirs ouverts toute l'année**, c'est-à-dire les mercredis et les vacances scolaires. La vocation de La Cali est véritablement de concentrer son action sur l'offre d'accueil régulier, en correspondance avec les besoins des parents, tout en assurant une qualité adaptée ; et de laisser aux communes la vocation de développer des activités complémentaires comme les écoles de sports, les stages de sport vacances, et toute autre forme plus ponctuelle. C'est ainsi que les accueils de loisirs de Abzac, Pomerol, Les Billaux sont en cours de rétrocession aux communes, car ils ne sont ouverts que 5 à 10 semaines par an, uniquement pour les élémentaires et à des horaires adaptés à des activités ludiques, mais pas à un mode de garde.

2/ Valider une nouvelle **politique tarifaire** en cours d'harmonisation sur l'ensemble du territoire. L'objectif vise l'équité et la progression de 2022 à 2028, afin que l'impact sur les familles soit atténué. La Cali a pris à sa charge une prévision de perte de recettes afin d'ajouter à la diminution de l'impact sur les familles. La nouvelle politique tarifaire a permis de créer 10 tranches de quotient familial, en en créant une spécifique pour les plus bas revenus, et plusieurs distinctes pour les revenus les plus hauts (afin d'obtenir une plus grande équité entre eux également).

3/ Offrir un **portail familles** facilitant l'accès aux parents qui réclamaient le numérique pour gagner du temps, éviter les déplacements et les supports papiers. Il est en ligne depuis décembre 2021 et donne accès à l'inscription, l'information, la réservation et l'annulation, la communication virtuelle directe et facilitée, ciblée, ainsi que le paiement par CB.

4/ Créer un service inscription en back-office complémentaire de l'accueil quotidien réalisé par les directeurs sur site. Il doit permettre d'accompagner l'accès de tous les parents à cette plateforme et d'accompagner mieux les parents qui rencontrent des difficultés financières, sociales, de fracture numérique et autres...

5/ Appliquer un **nouveau règlement intérieur harmonisé pour tous**, et intégrant deux objectifs :

- Faciliter la vie des familles et s'adapter à leurs besoins en termes de mode d'accueil (création de demi-journées, avec ou sans repas par exemple) ;
- Tout en donnant la priorité à la qualité de vie des enfants, en faisant en sorte de prendre en compte en priorité leur rythme de vie individuel et collectif, en essayant de poser une organisation stable, sacralisant des temps consacrés, concentrés sur eux.

6/ Poursuivre le travail de fond qui vise à permettre **l'accès pour tous à l'accueil de loisirs**. Le service Enfance continue d'évoluer, de s'engager pour être en capacité d'accueillir tous les enfants, de faire en sorte qu'ils vivent heureux tous ensemble, en respectant leurs différences. Cette vigilance et cet intérêt doivent pouvoir être développé dans les années prochaines pour répondre aux besoins grandissants des familles.

---

<sup>70</sup> ALSH : accueils de loisirs sans hébergement

<sup>71</sup> Abzac, Arveyres, Coutras, Génissac, Guîtres, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Lagorce, Les Billaux, Libourne, Moulon, Nérigeau, Pomerol, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

### Quelques démarches exemplaires mises en place au sein des structures...

- Fruit d'un travail partenarial entre les services enfance et culture, les enfants des ALSH maternel et élémentaire ont pu bénéficier d'une participation au **parcours culturel L'art de grandir** (voir également p. 46).
- La participation des ALSH au Tour de France

Le passage du **Tour de France à Libourne** (voir également p. 36) en juillet a mobilisé les ALSH qui ont organisé avec les enfants des activités en lien avec cet événement.

Par exemple à **Saint Seurin sur l'Isle**, un véritable Tour de France a été organisé sur une journée entière avec les enfants. Des projets ont également réunis les accueils de loisirs : le « **carnavélo** » qui a permis à une quarantaine d'enfants de passer la ligne d'arrivée, le jour J, juste avant l'arrivée des coureurs, et le relais « **Guidon d'or** » qui a permis aux enfants de relier en vélos des accueils de loisirs, en amont du Tour de France.

Enfin, le service jeunesse a également créé quelques passerelles avec les accueils de loisirs pour réunir les petits et les grands.



L'ALSH maternel de **Saint Denis de Pile** a réalisé un projet « **Vidéo Tour de France** » afin de faire découvrir aux enfants le cyclisme et cette manifestation de notre patrimoine sportif. Tous les enfants ont participé à la création des décors et d'accessoires. L'écriture et la réalisation sont le fruit du travail de l'équipe d'animation. Le tournage a été l'occasion de visiter les communes de Pomerol, Libourne et Saint Emillion. Ce Pocket-Film a été diffusé sur le site Facebook de La Cali (11 500 vues et 256 partages à ce jour). Une sensibilisation pétillante et réussie qui a donné aux parents et aux enfants l'envie de se rendre sur les bords de route pour assister à l'étape du contre la montre. Une vidéo à regarder sans modération...



- L'animation d'un **cycle de sensibilisation Récréa Vert** auprès des enfants de l'ALSH<sup>70</sup> de Saint Denis de Pille par l'association Ecosystème une Terre pour Tous (voir également p. 21). Ce dispositif porté par le département de la Gironde, vise à sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement et de la biodiversité. Des plantations et activités ont pu être réalisées sur le jardin de la structure par 10 enfants fréquentant la structure.



De nombreux nouveaux projets sont déjà en cours pour l'année 2022.

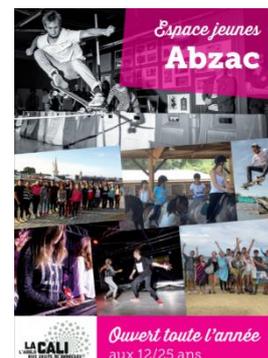
## L'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

Le service Jeunesse de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 7 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir à Abzac, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, les **Espaces jeunes** se mobilisent pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.

En 2021, pour cause de confinement, les structures jeunesse ont été fermées durant la période des vacances du 12 avril au 5 mai.

Afin de garder un lien avec les jeunes du territoire, les animateurs ont adapté leurs interventions. Ils ont proposé des jeux, des discussions... en utilisant des supports numériques et notamment à travers les réseaux sociaux. Dans le respect des protocoles de la direction départementale de la cohésion sociale, la plupart des séjours, sorties et activités ont pu être maintenus. D'autres ont été remplacés, annulés ou déplacés.



Chaque été, le **programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes** du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali. Il est diffusé habituellement dans les collèges, lycées, Maison familiales et rurales du territoire. Exceptionnellement, et en raison de la crise sanitaire, avec la confirmation tardive des programmes, ce sont seulement 2 000 exemplaires qui ont été distribués cette année. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur, des actions regroupant plusieurs structures (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours. Ces derniers se sont déroulés sur le territoire français et en Europe pour des échanges entre jeunes.

### Les séjours proposés aux jeunes

Pour les **séjours en France**, le thème retenu cette année était la **découverte de la Nature**. Les jeunes ont pu profiter d'un départ à Montalivet, aux Francofolies de la Rochelle, en Ariège, dans les Landes, à Royan, à Carcassonne.

Pour les **séjours à l'étranger**, l'objectif est de **favoriser et développer des échanges de jeunes** tout en intégrant le programme **Erasmus +** dès 2022.

Les séjours suivant ont été organisés :

- 8 jours en Belgique (13 jeunes de La Cali et 9 belges)
- 6 jours en Espagne (15 jeunes de La Cali et 12 espagnols)
- 4 jours en Allemagne (15 jeunes de La Cali et 25 allemands)
- 6 jours en Irlande (24 jeunes de La Cali)



**Le BIJ<sup>72</sup> de Libourne**, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ :

- l'opération nationale **Jobs d'été** a été maintenue dans une version « en ligne » via le site de La Cali,
- **l'accès des jeunes à la formation BAFA<sup>73</sup>** a été favorisé : La Cali a permis à 24 jeunes, de 17 à 25 ans, de finaliser leur formation,
- renouvellement du label « Relais Eurodesk en région », dont la vocation est d'encourager et de faciliter la mobilité des jeunes en Europe. Le BIJ<sup>72</sup> a ainsi des missions d'information et de communication sur les dispositifs mobilisables dans le cadre des projets de mobilité européenne.

### **Des exemples de projets aboutis liés aux Espaces jeunes**

De nombreuses **animations** contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs **objectifs du développement durable**, ont été portées comme par exemple :

- **ateliers thématiques** : une sensibilisation à la réduction des déchets, la réalisation d'ateliers de confection de produits cosmétiques, une sensibilisation sur l'alimentation par la réalisation de diverses interventions (manger sain), la réalisation d'un potager participatif...
- **3 cycles de sensibilisation** ont été déployés à l'attention des jeunes fréquentant les espaces jeunes



Rattaché au dispositif **Clubs nature porté par le département de la Gironde** (voir également p. 21), cette action vise à développer des projets de sensibilisation des jeunes à l'environnement. Issus d'une collaboration entre le service jeunesse et développement durable, 3 cycles de sensibilisation (6 séances chacun), animés par L'Usine Végétale (voir également p. 21 et 30), ont été créés : « Promenons-nous dans les bois », « La nature à belle dent », « Recycl'Art » et ont été proposés aux jeunes sur l'année 2020-2021.

- Des projets ont bénéficié de **financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse**

Les animateurs de l'Espace jeunes de Saint Seurin sur l'Isle, durant les périodes de vacances de février, d'été et d'octobre, ont abordé la question de l'équilibre alimentaire, des circuits courts et de l'alimentation bio. Environ 20 jeunes ont participé à ces actions : la fabrication d'un potager sur pied, des ateliers cuisine avec des produits du marché local, la transformation des produits.

Le projet d'éducation aux images a été poursuivi au sein de l'Espace jeunes à Izon. Accompagnés par l'association d'éducation aux images D'asques et D'ailleurs pendant les vacances d'automne, 5 jeunes se sont inscrits pour participer à la réalisation d'un court métrage. Ils ont travaillé sur le scénario, l'écriture, le choix des rôles, des costumes, le tournage et le montage. Récompensé en 2020 au festival des six trouilles en obtenant le prix du meilleur film fantastique, ce groupe a décidé de tourner la suite (épisode 2) pendant les vacances d'avril 2021.

- Le service jeunesse de La Cali développe aussi des **partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 14/25 ans**, développé sur l'Espace jeunes de Libourne.

Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs. En 2021, cette dimension a bien repris après une année 2020 plus compliquée.

- **Le soutien à l'association « Jeun's attitude »**

L'objet de cette association est de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans, domiciliés à Saint Quentin de Baron et ses communes voisines, sur un secteur du territoire qui n'est pas doté d'une structure à destination de la jeunesse. Cette association a été subventionnée au titre de son projet d'actions pour l'année 2021 et du recrutement d'un animateur.

Elle a ainsi pu organiser une formation BAFA<sup>73</sup> et BNSSA<sup>74</sup>, des sorties, des ateliers éco-citoyens, un mini-camp et un marché de Noël.

<sup>72</sup> BIJ : Bureau information jeunesse

<sup>73</sup> BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

<sup>74</sup> BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique



- Le partenariat avec l'association « **Osons ici et maintenant** » a continué en 2021.

**7 jeunes en service civique** étaient accueillis pour développer des actions de leurs propres initiatives. Ce projet a permis aux jeunes retenus de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel, et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...). Cette session s'est terminée en mai. Depuis octobre 2021, 7 nouveaux services civiques sont accueillis, basés sur l'Espace Jeunes de Libourne. Ils travaillent en collaboration et élaborent des projets pour le territoire.

- Des **partenariats accrus avec les collèges et lycées.**

Malgré des difficultés d'organisation liées aux contraintes sanitaires, La Cali a conforté la mise en place de rencontres, regroupant les associations de lycées, des jeunes des MFR<sup>75</sup>, favorisant ainsi le développement de projets communs et une implication de ces jeunes sur des sujets qui les intéressent.

- Un travail partenarial régulier avec **l'association LEPI<sup>76</sup>, la Mission locale, le Réseau Santé Social Jeunes** (voir également p. 52 et 58).

Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville**, en participant à différentes cellules de veille du **CISPD**, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 55), au comité technique du quartier Est à Libourne...

- 4 animateurs du service jeunesse de La Cali ont rejoint le **dispositif des « Promeneurs du net »**

Initié en Suède il y a une dizaine d'années et expérimenté en France récemment, ce dispositif se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue, etc.), ils ne sont pas suffisamment présents dans la « rue numérique » d'Internet et des réseaux sociaux. Les promeneurs proposent des permanences sur les réseaux.

- La mise en place du **Cali Pass été**

Afin de faciliter l'accès des jeunes à des activités de loisirs, culturelles et sportives, un Cali Pass estival a été proposé. Les jeunes domiciliés sur le territoire<sup>77</sup> et adhérant au service jeunesse de La Cali, ont pu bénéficier d'un chéquier d'activités d'une valeur faciale de 65 € (650 exemplaires distribués).

### **La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes**

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Ils ont ainsi pu bénéficier des dispositifs suivants :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes », 5 projets en 2021** : soutien à la création de la chaîne YouTube « Clap ! Clap ! », soutien la mise en place d'une journée festive autour du jeu par la junior association ASPJ, accompagnement d'une jeune souhaitant développer l'installation de modules de street workout, soutien à l'organisation d'un tournoi e-sport (association « R33 eport »), soutien à un départ pour le rallye Europ'raid.
- **Le dispositif régional « Destinaction »** : 18 jeunes (3 groupes) ont pu partir en vacances en autonomie en France. Les départs en Europe ont été annulés pour des raisons sanitaires.

<sup>75</sup> MFR : maison familiale et rurale

<sup>76</sup> Prévention spécialisée à Libourne et sur le secteur nord

<sup>77</sup> Nés en 2003, 2004, 2005

## L'organisation d'événements ponctuels

- La 5<sup>ème</sup> édition du « Vidéo Games Week » a eu lieu à Coutras en Octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis à 2 300 jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des projections / débats animés.
- Les 4<sup>ème</sup> « Rencontres des acteurs de l'éducation aux images » ont eu lieu les 3 et 4 novembre. Plus de 120 jeunes ont joué les techniciens, journalistes, présentateurs de JT avec le dispositif « Plateau TV » animé par 5 professionnels.
- La 18<sup>ème</sup> édition du « Festival les 6 Trouilles » s'est déroulée au cinéma Grand-Ecran à Libourne en présence de plus de 350 spectateurs. 12 courts métrages étaient proposés par des groupes de jeunes issus de toute la Nouvelle-Aquitaine.



- En 2021, s'est tenu la première édition du concours d'éloquence #lcalijeunesse. Il s'adresse aux classes de seconde des lycées et MFR<sup>75</sup> du territoire de La Cali. La finale a eu lieu le mardi 9 novembre au théâtre du Liburnia.



## L'accès à la culture pour tous

### L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

#### **L'Art de grandir : une éducation à l'art et une éducation par l'art pour l'accès à une culture vivante**

Le dispositif L'Art de grandir s'inscrit dans le cadre d'un COTEAC<sup>78</sup>, co-construit avec la DRAC<sup>79</sup> Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'IDDAC<sup>80</sup> et la DSDEN<sup>81</sup> de la Gironde.

Destiné au public scolaire (classes de CM1, CM2, IME<sup>82</sup>, ULIS<sup>83</sup>, 6<sup>ème</sup>), à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, il s'appuie sur les objectifs essentiels de l'éducation artistique et culturelle : fréquenter, pratiquer, s'approprier.

Ainsi, chaque année, des parcours culturels, co-construits avec des opérateurs culturels du territoire, sont proposés aux jeunes Libournais et leur permettent de :

- fréquenter des lieux culturels et patrimoniaux,
- s'initier à des pratiques artistiques aux côtés d'artistes professionnels,
- acquérir des connaissances et des références artistiques et culturelles,
- assister à des spectacles et des festivals,
- partager leurs créations lors des temps de restitution collective et publique pour élargir les actions de sensibilisation aux différents publics du territoire, dont les familles.

Tout en contribuant à dynamiser le Libournais et à renforcer son attractivité, L'Art de grandir travaille aussi à :

- former les acteurs éducatifs aux pratiques artistiques : professionnels de la petite enfance, enseignants et animateurs encadrant l'enfance et la jeunesse,
- soutenir la parentalité en menant des ateliers artistiques et culturels parents-enfants.

Sur un territoire où certains habitants peuvent se sentir fragilisés, La Cali a ajouté deux enjeux fondamentaux pour l'accès à la culture : la gratuité (premier frein à la pratique culturelle) et la proximité (en déployant les actions sur tout le territoire, aussi bien dans les villes que dans les communes rurales).

#### *L'année scolaire 2020-2021*

#### **Les parcours culturels pour les établissements scolaires et les équipements communautaires (8-16 ans)**



Six parcours ont été proposés par les associations Entre-Deux-Arts, MusiK à Pile, Mets la prise, Permanences de la littérature, le Théâtre Le Liburnia et la Cie les Ouvreurs de possibles.

Malgré des protocoles sanitaires très stricts dans les écoles et accueils de loisirs, L'Art de grandir a connu un taux de réalisation de 100 % (avec des actions/temps réaménagés en fonction de l'évolution des protocoles).



<sup>78</sup> COTEAC : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

<sup>79</sup> DRAC : direction régionale des affaires culturelles

<sup>80</sup> IDDAC : institut départemental de développement artistique et culturel

<sup>81</sup> DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

<sup>82</sup> IME : instituts médico-éducatifs

<sup>83</sup> ULIS : unités spécialisées pour l'inclusion scolaire

### **Les actions de sensibilisation au spectacle vivant pour les plus jeunes (3-6 ans)**

Dans le cadre de sa politique culturelle, La Cali développe également une **programmation artistique gratuite**, confiée à l'association MKP-MusiK à Pile, en direction des publics scolaires du Libournais (classes de TPS, PS, MS, GS et CP<sup>84</sup>). Cette initiative permet de construire une offre culturelle décentralisée sur le territoire autour de l'accompagnement des plus jeunes aux arts.

Deux spectacles étaient à l'affiche : *De l'autre côté* (Cie du Réfectoire), programmé à l'auditorium de Lapouyade, et *Poulette Crevette* (Cie La Baleine-Cargo), à la salle des fêtes de Saint Denis de Pile.

Pour le second spectacle, le niveau 3 du protocole sanitaire ne permettait ni brassage ni sortie scolaire en 2021. La décision a donc été prise, de concert avec les inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription, d'aller à la rencontre des établissements scolaires et d'installer le spectacle dans les cours de récréation des écoles maternelles de Coutras, Libourne et Saint Denis de Pile. Cette mesure a ainsi permis de maintenir la programmation et a été saluée par l'ensemble des partenaires.



*De l'autre côté* a été reprogrammé en octobre 2021 (niveau 2), toujours à Lapouyade, après des mois de fermeture des lieux culturels liés à la crise sanitaire.



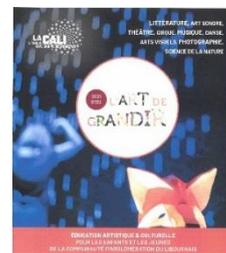
Trois classes de maternelle devant l'entrée de l'auditorium de Lapouyade, octobre 2021.  
© DR.

### **L'année scolaire 2021-2022**

Convaincu que le développement des plus jeunes (développement physique, affectif, cognitif et social) passe par l'action artistique et culturelle, la nouvelle édition de L'Art de grandir grandit / s'agrandit : un bouquet de 10 projets culturels (contre 6 en 2020-21) est proposé aux 3 mois-18 ans, et toujours la programmation jeune public, gratuite et très attendue des écoles maternelles.

Par ailleurs, en 2021, le dispositif a réaffirmé quatre de ses objectifs :

- **démultiplier les actions de formation / sensibilisation des acteurs éducatifs de La Cali** (animateurs ALSH<sup>70</sup> (voir également p. 40), espaces jeunes, professionnels de la petite enfance) afin de mieux structurer l'offre culturelle des équipements communautaires,
- **renforcer les coopérations culturelles** en intégrant de nouveaux opérateurs et les acteurs du livre et de la lecture publique pour insuffler une nouvelle dynamique de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire,
- **lutter contre la « malnutrition culturelle<sup>85</sup> » à laquelle font face nombre de tout-petits, enfants et jeunes.** Ainsi, 2 parcours d'éveil artistique à destination de 2 multi-accueil, de 2 relais petite enfance et d'une crèche familiale sont proposés, ainsi qu'une journée de médiation artistique pour 1 accueil de loisirs maternel,
- **intégrer la dimension de la transversalité lors de l'élaboration des parcours culturels** en faisant cohabiter les disciplines artistiques et celles de l'environnement et de l'écologie. Avec pour objectif spécifique d'aider les plus jeunes à appréhender les mutations que notre planète traverse et les grands enjeux de développement du territoire libournais.



<sup>84</sup> TPS : très petite section / PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section / CP : cours préparatoire

<sup>85</sup> S. Marinopoulos, psychologue-psychanalyste, *Une stratégie nationale pour la santé culturelle*, 2019

Ainsi, 3 des parcours programmés pour les 8-18 ans ont été réfléchis dans une approche transversale pour s'inscrire au croisement de l'art, de l'éducation et de l'environnement.

Avec l'appui technique des services développement durable, GEMAPI<sup>41</sup> et développement économique, le dispositif fait cheminer artistes, techniciens et médiateurs scientifiques avec, entre autres énergies :

- un agent du SIETAVI<sup>45</sup> pour le parcours artistique « Au fil de l'eau » (secteur Guîtres),
- la coordinatrice de la LPO<sup>86</sup> pour le parcours « Avec les oiseaux » (zone naturelle des Dagueys),
- un naturaliste spécialiste des arbres pour le parcours « Respirons avec les arbres. Exploration dessinée de la forêt » (La Double).



© Guillaume Trouillard, dessinateur

### **La ludothèque communautaire à Libourne**

La ludothèque dispose d'un fonds de 4 300 jeux et le catalogue est accessible en ligne sur le site de La Cali. Si en 2020, la ludothèque comptait 276 abonnés (dont 71 collectivités, 50 ALSH<sup>70</sup> et écoles) et 773 usagers en 2021, elle a enregistré une baisse des adhésions due à la prolongation de la crise sanitaire. La ludothèque compte désormais 164 abonnés.

La ludothèque est restée en mode drive jusqu'à septembre 2021 et, en raison des confinements et restrictions successifs, n'a pu mener les animations habituellement programmées hors les murs (la Fête du jeu et les rendez-vous ludiques au sein de la médiathèque Condorcet à Libourne). Toutefois, les ateliers dans des accueils périscolaires, lors de la pause méridienne ou de loisirs, ont pu en grande partie être maintenus. Il est à noter que, courant janvier 2022, la ludothèque sera rétrocédée à la ville de Libourne.

### **L'école de musique intercommunale : sites de Vayres et Izon**

Depuis 2019, l'école s'est dotée d'un projet d'établissement présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels de la structure, dans le respect des textes de référence du ministère de la culture et du Département de la Gironde.

L'année scolaire 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire :

- une très légère baisse du nombre d'élèves inscrits (229 contre 242 en 2019-2020),
- 13 semaines de fermeture des établissements d'enseignement artistique,
- une forte mobilisation de l'équipe pédagogique (15 enseignants) pour assurer sa mission d'enseignement musical en distanciel sur ces semaines via les outils numériques collaboratifs. 100% des élèves ont ainsi pu suivre leur apprentissage à distance.

La rentrée scolaire 2021-22 a été marquée par une reprise des inscriptions (avec 242 élèves, on note un retour au niveau de 2019) et des cours en présentiel. Le « retour à la normale » du taux d'inscription en si peu de temps illustre bien, malgré la crise sanitaire, l'importance de l'enseignement et de la pratique artistiques (ici musicaux) auprès des plus jeunes pour une première « entrée en culture ».

### **Développer l'accès à la culture pour tous : le soutien aux associations et manifestations locales**

#### **L'appui porté aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire**

En 2020, la crise sanitaire Covid-19 a frappé de plein fouet les acteurs de la culture et mis à mal leur équilibre économique déjà fragile : les trois-quarts des festivals du Libournais avaient ainsi été annulés. En 2021, les organisateurs des festivals MusiK à Pile, Le Printemps photographique de Pomerol, Permanences de la littérature, Mascarock, la Saison musicale de l'abbatiale de Guîtres, D'ici Danse !, etc., ont pu renouer avec le public en proposant, chacun, des éditions adaptées au protocole en vigueur entre juin et novembre 2021.

<sup>86</sup> LPO : ligue pour la protection des oiseaux

### **L'appui porté à l'association Mets la prise**

A travers la signature, en 2019, d'une convention triennale d'objectifs et de financements<sup>87</sup>, La Cali a souhaité sécuriser la dynamique territoriale portée par L'Accordeur, lieu ressources important pour la diffusion et la création artistiques. En effet, géré par l'association « Mets la prise », il dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m<sup>2</sup> à Saint Denis de Pile, propose un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.

En outre, ce lieu, qui compte 6 salariés, joue un rôle structurant avéré sur l'agglomération, en développant des liens entre les artistes, le public, le tissu culturel local et les lieux de production et de diffusion musicale et culturelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Entre mars et novembre 2021, plusieurs réunions ont été programmées réunissant élus et techniciens (DRAC<sup>79</sup>, Région, Département, IDDAC<sup>80</sup>, La Cali, mairie de Saint Denis de Pile) afin d'envisager l'avenir de la structure à compter de 2022 et de définir les termes d'une convention d'objectifs, pluriannuelle et multipartite, pour stabiliser son modèle économique et consolider son projet artistique jusqu'en 2025. La convention qui a vu le jour sera présentée le 10 février 2022, date anniversaire des dix années d'existence de L'Accordeur.

### **Le soutien aux associations sportives de haut niveau**

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a renouvelé son soutien aux associations et clubs sportifs suivant :

- US Coutras Rink Hockey (participation au Championnat de France Elite et à la Coupe d'Europe filles et garçons),
- Club nautique de Libourne-section aviron (appui au développement des compétitions d'envergure nationale et européenne au Pôle international des Dagueys),
- Tennis club de Saint Germain du Puch (participation au championnat de France Nationale 1),
- MV Jet compétition (participation aux Championnats de France et du monde),
- Canoë Kayak Sport Libourne (organisation du Championnat de France de fond à Libourne et appui à la préparation de Marie Huguet, membre de l'équipe de France),
- Club Challenger Taekwondo (participation aux championnats d'Europe et du Monde).

---

<sup>87</sup> Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021

## Territoire de services et d'épanouissement - Les indicateurs

### La Calinésie

1 parc aquatique ouvert au public le 9 juin  
50 000 m<sup>3</sup> d'eau potable produits à partir de l'eau du lac des Dagueys  
25 000 kWh produits grâce aux installations photovoltaïques, production confirmée malgré un ensoleillement médiocre en 2021  
27° dans l'eau toute l'année  
4 toboggans géants  
115 000 visiteurs depuis l'ouverture  
250 000 visiteurs attendus chaque année

### 1 étape du Tour de France à Libourne

#### Conseil de développement de La Cali

90 membres : 45 candidatures spontanées et 45 tirés au sort  
600 heures passées en visioconférences, présentiel, auditions  
1 trentaine d'intervenants experts invités pour faire avancer les travaux des membres et leurs propositions.  
137 propositions-solutions

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse

#### Petite enfance

12 structures de la petite enfance gérées ou subventionnées par La Cali (297 places d'accueil)  
2 micro-crèches privées (20 places d'accueil)  
1 crèche d'entreprise CEVA (21 places)  
1 crèche hospitalière (60 places)  
662 enfants accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance gérés et/ou soutenus par La Cali

#### Relais Petite Enfance (ex RAM)

537 assistant(e)s maternel(le)s

#### Soutien à la parentalité : lieu d'accueil enfants parents

3 lieux d'accueil  
99 séances annuelles programmées au LAEP  
2 à 4 parents accueillis par séances et accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans, soit 62 enfants différents dont 41 nouveaux (53 familles différentes)  
1 événement petite enfance en ligne du 19 mars au 4 avril : 792 vues  
2 rencontres parentalité en ligne ont été proposées : 76 personnes inscrites et 58 ont pu les suivre en direct

#### Enfance, l'accueil de loisir sans hébergement

22 ALSH répartis sur 19 communes  
1 338 places proposées le mercredi  
1 602 places proposées pendant les vacances scolaires  
Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du Développement Durable et du Tour de France pour cette année  
1 démarche « Citoyenneté Environnement Développement durable » (ALSH du secteur de Guîtres)

## Jeunesse

**7 Espaces jeunes** gérés par La Cali, fréquentés par environ 1 750 jeunes âgés de 12 à 25 ans  
9 600 passages environ sur l'ensemble de ces structures

### **1 BIJ (Bureau d'information jeunesse) à Libourne**

Plus de 3 000 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...

916 jeunes hors les murs

Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), MFR de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac

## Culture

### **L'Art de grandir**

*Année scolaire 2020-2021*

6 parcours culturels pour les 8-16 ans : 48 classes de cycle 3, 7 accueils de loisirs élémentaires et 3 espaces jeunes : 1 276 enfants/jeunes, 28 communes concernées

2 spectacles vivants pour les 3-6 ans : 35 classes maternelles et élémentaires, 3 accueils de loisirs élémentaires : 860 élèves/enfants, 10 communes concernées

*Année scolaire 2021-2022*

49 classes de cycle 3, 24 équipements communautaires : 12 accueils de loisirs, 7 espaces jeunes, 2 multi-accueils, 2 relais petite enfance, 1 crèche familiale

6 parcours pour les 9-11 ans, 1 workshop pour les 13-18 ans, 1 journée de médiation artistique pour les 3-6 ans, 2 parcours d'éveil artistique pour les 1-3 ans, 1 spectacle gratuit pour les écoles maternelles (12 représentations)

385 h de pratiques artistiques programmées dans les établissements scolaires, les accueils de loisirs et espaces jeunes

23 h d'éveil artistique proposées aux structures de la petite enfance

53 h de formation/sensibilisation aux pratiques artistiques pour les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

9 h de formation sur la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle pour les bibliothécaires

3 expositions « Art et nature » proposées à l'ensemble des Libournais en partenariat avec les médiathèques du territoire (Guîtres, Libourne et Saint Denis de Pile)

14 compagnies et artistes associés, 6 opérateurs culturels et 5 festivals partenaires

164 abonnés à la **ludothèque** à Libourne, 4 300 jeux

**2 écoles de musique intercommunale sur les sites de Vayres et Izon** : 242 élèves inscrits

6 associations soutenues portant des initiatives et **manifestations culturelles** d'intérêt communautaire

### Sport

6 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de solidarité

*La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence, nécessitant un accompagnement dans le domaine du logement, ou la lutte contre la pandémie de COVID-19, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.*

### La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19

La crise sanitaire due à la COVID-19 a été marquée par un nouveau confinement, sur la période du 3 avril au 3 mai.

Afin de contribuer à la lutte contre la pandémie, le Président de La Cali a engagé pleinement les moyens des différentes collectivités (La Cali, la ville de Libourne et le CCAS<sup>88</sup> / CIAS<sup>89</sup>).

Un **centre de vaccination** (voir également p. 75) a été ouvert le 19 janvier au gymnase Jean Mamère, dès le début du lancement de la campagne nationale de vaccination.

Ouvert 7 jours sur 7 (y compris les jours fériés) au plus fort de la crise sanitaire, jusqu'à 1 200 personnes par jour ont pu y être vaccinées.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce centre, La Cali, avec l'appui de la ville de Libourne, a engagé des moyens exceptionnels :

- Le gymnase et les bus aménagés,
- Des agents des collectivités aux missions d'accueil du public, de secrétariat, d'entretien et de coordination,
- Du matériel informatique et d'impression,
- Des consommables : denrées alimentaires, produits sanitaires et d'hygiène, produits d'entretien...

L'organisateur du centre était également en charge de mobiliser les professionnels de santé (médecins et infirmiers) assurant la vaccination.

Afin d'aider au fonctionnement du centre, La Cali a lancé un grand appel à bénévolat auprès des élus de l'ensemble des communes et agents des collectivités. Il est à noter que cet appel a été entendu, puisqu'une centaine de personnes ont répondu présentes, et se sont mobilisées pour appuyer les professionnels de santé sur des missions d'accueil du public et la prise en charge du parcours administratif de la vaccination.

Pour ce faire, un contrat d'objectifs et de moyens a été signé avec l'ARS<sup>90</sup> afin d'encadrer les modalités de financement et de remboursement des dépenses de fonctionnement et de rémunération des professionnels de santé.

Après avoir vacciné 160 000 personnes, ce centre a déménagé fin octobre pour s'installer à l'ESOG de Libourne et permettre au gymnase de retrouver sa fonction première d'accueil d'activités sportives.

En complément, un bus aménagé par le délégataire de services publics au transport de La Cali (TRANSDEV) a permis de sillonner le territoire, en proposant aux habitants les plus âgés et/ou les moins mobiles de se faire vacciner sur leur commune de résidence, avec l'appui des mairies dans la prise des rendez-vous et l'accueil. Grâce à ce **vaccibus**, près de 10 000 personnes ont été vaccinées contre la COVID-19 (y compris pour la 3<sup>ème</sup> dose).



Le **centre de dépistage**, ouvert en août 2020, à Libourne sur le site des anciennes casernes (ESOG), a poursuivi son activité. Géré en partenariat avec les laboratoires d'analyse du Libournais, les cabinets d'infirmiers et avec le soutien des agents volontaires de La Cali et la ville de Libourne, ce centre a permis la réalisation de plus de 14 013 tests du 27/08/2020 et le 30/06/2021

<sup>88</sup> CCAS : centre communal d'action sociale

<sup>89</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>90</sup> ARS : Agence régionale de santé

## La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

### Le soutien à l'association PLIE du Libournais



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du PLIE<sup>91</sup> du Libournais (voir également p. 29) créée depuis 1996. Le PLIE<sup>91</sup> a pour ambition de **favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail**. Pour cela, une équipe de 10 intervenants à l'échelle du Grand Libournais accompagne les personnes prises en charge par le dispositif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali assure le portage de 7 de ces postes (5 référents parcours et 2 chargés de relations entreprises) qui interviennent uniquement à l'échelle de l'agglomération.

### La Cali soutient les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La **Mission locale du Libournais** (voir également p. 29). Sur le territoire communautaire, 7 antennes présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Izon, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guizières, accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

### Le soutien à la Maison de la mobilité solidaire du Libournais

Afin de répondre à la problématique de la mobilité sur le territoire du Libournais, La Cali soutient<sup>92</sup> les services proposés en la matière par 3 acteurs : la régie territoriale Lib'RT, Alter Ego et APRESA. Ouverte depuis 2019, la Maison de la mobilité, guichet unique pour les habitants du territoire, est pilotée par la régie de territoire Lib'RT (voir également p. 18). Localisée près de la gare de Libourne (au lieu-dit Loiseau à Fronsac), elle regroupe dans un même lieu, les services des différents acteurs de la mobilité :

- des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais, gérée par Alter Ego,
- un service de location et de réparation de 2 roues à vocation sociale, géré par la Régie de territoire Lib'RT,
- une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras, pilotée par Alter Ego et D-Place,
- un service de location de voitures et un garage social mobile par APREVA.

Ce lieu centralise l'ensemble des informations et des services en termes de mobilité, et favorise également l'appropriation des transports en commun organisés sur le territoire du Libournais, tels que le réseau Calibus de La Cali et le TER. Par ailleurs, les acteurs veillent à intervenir en itinérance sur le territoire, au plus près des publics en difficulté.

### Le forum emploi formation du Libournais

Le Forum emploi formation a eu lieu les 24 et 25 novembre à la salle des fêtes de Libourne. Destiné au grand public, il s'est tenu sur deux demi-journées, de 9 heures à 12h30, avec pass sanitaire et masque obligatoires. Outre des préparations à l'entretien d'embauche, des informations sur les modes de déplacement en Libournais, des conseils santé et bien-être, des accompagnements au numérique, il a aussi été possible d'échanger en direct avec les entreprises qui recrutent (le mercredi 24 novembre) et de bénéficier de conseils pour s'orienter, se reconverter et créer son entreprise (le jeudi 25 novembre).

Une nouveauté pour cette édition 2021 : l'après-midi du 24 novembre a été réservée aux entreprises pour qu'elles s'informent sur la gestion des ressources humaines tout au long de la carrière : recrutement, formation, retraite, qualité de vie au travail, etc. ainsi que sur les aides au développement : recherche de local ou de foncier, aide financière à l'investissement...

### Un engagement fort en faveur des clauses d'insertion dans les marchés publics

Fort d'un bilan positif, la convention de coopération entre le PLIE<sup>91</sup> du Libournais et La Cali, le CIAS<sup>89</sup>, la ville et le CCAS<sup>88</sup> de Libourne, a fait l'objet d'un renouvellement en 2019, jusqu'au 31 décembre 2021. Par ce biais, le PLIE<sup>91</sup> du Libournais appuie les collectivités locales dans la mise en œuvre des clauses d'insertion dans leurs marchés publics (voir également p. 74) et assure le suivi de ces clauses. Sur la période 2019-2021, environ 54 000 heures ont été travaillées par 235 personnes en insertion.

<sup>91</sup> PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

<sup>92</sup> Avec le concours du Département de la Gironde, du fonds social européen, de Pôle emploi et des autres communautés de communes du Libournais

## **Le soutien à une antenne de l'école de la deuxième chance sur la commune de Coutras**

Fin 2019, l'AFEPT<sup>93</sup> a créé, avec le soutien de La Cali, une antenne de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance sur la commune de Coutras. Le choix de cette commune se justifie par le fait que Coutras fait partie du dispositif des quartiers prioritaires et constitue une polarité du nord de l'agglomération.

Cette école de la 2<sup>ème</sup> chance propose aux jeunes en situation de décrochage scolaire, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La force de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance est de proposer un parcours individualisé sur 8 mois basé sur :

- la découverte du monde professionnel, à travers un système d'alternance en centre de formation et stage en entreprise aboutissant à une formation qualifiante, diplômante ou l'emploi direct,
- l'acquisition de connaissance (savoirs de base, communication orale...),
- le vivre ensemble grâce à une approche collective favorisant la socialisation et la citoyenneté,
- l'accompagnement social (remédiation, lien avec la famille...) et la prévention de la santé.



Action l'accroche du collectif API réalisé avec les jeunes de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance

## **Le soutien aux projets de cohésion sociale**

### **L'inclusion linguistique et numérique**

La Cali a initié deux travaux majeurs autour desquels elle a réuni les parties prenantes (Etat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, CAF<sup>94</sup>, MSA<sup>95</sup>), afin d'établir un diagnostic précis et les besoins des acteurs et des publics en la matière, en vue d'apporter une réponse adéquate :

- **l'inclusion linguistique** : courant 2018, un comité technique a été créé pour développer sur le territoire les solutions et outils dans ce domaine, et permettre à chacun, quel que soit son parcours et ses origines, d'être inséré socialement en levant la barrière de la langue (analphabète, illettrée, langue étrangère). Depuis septembre 2019, la Plateforme d'Evaluation des capacités linguistiques d'Orientatation et de Suivi de la Gironde, portée par le CLAP<sup>96</sup> Sud-Ouest, opérateur régional sur l'inclusion linguistique, s'est développée aux bénéfices des citoyens du territoire. La Cali soutient le CLAP Sud-Ouest dans le cadre de sa politique de développement social local.
- **l'inclusion numérique** : le numérique est aujourd'hui de plus en plus présent dans nos vies et ne cesse de se diffuser. L'accès au numérique et l'accompagnement à l'appropriation de l'outil numérique est un besoin essentiel auquel de nombreuses structures ont souhaité répondre en développant un service (ordinateur en accès libre, atelier d'initiation à l'informatique...). La Cali a réalisé en 2019 le recensement de ces lieux : 49 au total répertoriés dans le guide des espaces numériques. La Cali a également lancé, à l'échelle de l'agglomération, son réseau pour l'inclusion numérique, afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés (sociaux et de la médiation numérique). Enfin, La Cali s'inscrit dans le champ de la formation des citoyens et des professionnels aux usages de l'informatique et du numérique.



<sup>93</sup> AFEPT : association pour la formation et l'éducation permanente

<sup>94</sup> CAF ; Caisse des allocations familiales

<sup>95</sup> MSA : Mutualité sociale agricole

<sup>96</sup> CLAP : Comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.

## Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie, depuis 2012, sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire. Trois finalités sont poursuivies :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes pour lutter contre l'isolement en animant un lieu d'accueil ouvert à tous,
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le mieux vivre ensemble et la mixité sociale (réseau d'échanges, ludothèque, accompagnement à la parentalité...),
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie locale.

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali, signée en juin 2017<sup>97</sup>, et prolongé jusqu'en 2021, le diagnostic partagé avec la CAF<sup>94</sup>, le Département et la MSA<sup>95</sup> de la Gironde, a permis de souligner que le territoire de La Cali ressortait comme l'un des plus précarisés à l'échelle de la Gironde. De surcroît, il était sous doté en structure d'animation de la vie sociale et des disparités en terme d'offre sociale étaient constatées en son sein. Face à ce constat, l'un des objectif partagé, et aujourd'hui atteint, a été de déployer et soutenir sur le territoire des structures d'animation de la vie sociale, en s'appuyant sur les habitants et les acteurs associatifs et institutionnels inscrits dans cette dynamique. La démarche de renouvellement va reprendre sur l'année 2022.

La Cali est ainsi partenaire de cinq structures agréées d'animation de la vie sociale, auprès desquelles s'associent également la CAF<sup>94</sup>, la MSA<sup>95</sup>, le Département de la Gironde et les communes concernées : le centre socio culturel « Portraits de familles » à vocation intercommunale basé à Saint Denis de Pile agissant notamment sur les 13 communes de l'ancien canton de Guîtres, les Espaces de vie sociale « PoCli<sup>98</sup> » à vocation intercommunale basé à Espiet, « Esprit de solidarité » à Coutras, « Dynamots » et « La Consigne » à Libourne.



*Inauguration du café associatif « le 261 » de l'espace de vie sociale « Esprit de solidarité »*

<sup>97</sup> Convention signée avec la CAF de la Gironde, la MSA de la Gironde et dont est partenaire non signataire le Département de la Gironde

<sup>98</sup> PoCli : pour créer des liens

## Le contrat de ville du quartier prioritaire du centre de Coutras

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire Quartier de Centre de Coutras. Ce quartier bénéficie d'interventions renforcées et ciblées définies par un premier Contrat de ville de Coutras, signé par La Cali pour la période 2015-2020, et prolongé par avenant sur 2020-2022 (voir également p. 12).

Depuis 2018, la mission ville de la préfecture de la Gironde, la ville de Coutras et La Cali financent des actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du contrat de ville. Comme chaque année, la mobilisation des associations a été importante et démontre, en mettant à profit leur savoir-faire, leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier. Après instruction conjointe, 35 projets ont été retenus (dont 15 nouveaux et avec 4 nouvelles associations).

### Comité de pilotage du Contrat de Ville du « Quartier du Centre » de Coutras

12 octobre 2021



La Cali a fléché son soutien sur **9 actions** (dont 5 déjà financées en 2020 et 4 nouvelles) :

- l'organisation d'ateliers bien-être solidaire pour aider les participants à reprendre confiance en eux à valoriser leur image, par l'association Imagin'actions,
- l'animation d'ateliers Coup de pouce numérique, par l'association Imagin'actions,
- la réalisation d'un court-métrage avec la création de décor du film et ses accessoires, en abordant l'ingénierie technique, la dextérité manuelle, la mixité et le recyclage des matériaux, par Court aux trousse,
- l'organisation d'ateliers ouverts au jeune public et adultes, permettant de confectionner une machine à commande numérique en vue d'un Fab Lab<sup>99</sup> à Coutras,
- la réalisation d'une fresque participative avec les habitants, par Le Grand Chemin - Plastick'Art,
- des parcours découverte des métiers pour aider les collégiens du collège de Coutras dans leur recherche de stage et projet d'orientation avec ADORA<sup>100</sup>
- la mise en place d'une auto-école sociale et solidaire offrant un accompagnement personnalisé, avec Alter Ego Conseil<sup>101</sup>,
- la mise en place, sur une année complète de l'expérimentation, d'un camion mobile permettant de faire des permanences et proposer des prestations de petites mécaniques, par l'association APREVA,
- initiation au photojournalisme de jeunes issus de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance, avec découverte des entreprises locales, par le collectif API.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la ville, La Cali soutient l'**association Conseil Citoyen de Coutras**. Elle co organise la fête du quartier avec l'espace de vie sociale « Esprits de solidarité » et le LEPI et elle conçoit le journal « Ça bouge dans mon quartier » dont 2 numéros en 2021 (juin et décembre) étant donné la non-parution en 2020 à cause de la crise sanitaire.

<sup>99</sup> Fab Lab : contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ». C'est un lieu ouvert au public où sont mises à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

<sup>100</sup> ADORA : Association pour le Développement de l'Orientation en Région Aquitaine

<sup>101</sup> Mise en place d'accompagnements à la mobilité durable, notamment pour les personnes résidant en milieu rural

## **Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD**

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD<sup>102</sup>, qui se concentre sur 4 axes :

- le développement de l'accès aux droits,
- la lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes,
- l'amélioration de la tranquillité publique,
- l'accompagnement des jeunes en difficultés et/ou exposés à la délinquance.

Pour répondre à ces enjeux, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux. Il s'appuie depuis plusieurs années, entre autres, sur **deux acteurs transversaux en matière d'accès aux droits et de lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes** :

- le CIDFF<sup>103</sup> pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé d'assister des personnes en situation de détresse.

Plus particulièrement pour l'axe « **Accompagnement des jeunes en difficulté ou exposés à la délinquance** », il s'agit de mettre en place, chaque année, un programme de prévention des comportements à risque. Pour cette année scolaire 2020-2021, en partenariat avec l'association Charnières, l'action « Opération Aquis@net » a été conduite dans les écoles, collèges et lycées du territoire. C'est une opération qui a pour but de **promouvoir l'e-citoyenneté** auprès des élèves en les accompagnant vers les bons usages à travers différents thèmes :

- les risques liés à une mauvaise utilisation des outils technologiques,
- ce qui est permis et ce qui ne l'est pas (rappel de la loi),
- la protection des données personnelles (vie privée),
- Les attitudes et postures citoyennes.

L'action a continué sur le second semestre 2021.

## **La coordination d'un point d'accès aux droits**

La Cali coordonne, depuis 2015, un PAD<sup>104</sup> dans les locaux de la Sous-Préfecture de Libourne. En 2021, 14 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assuré des permanences gratuites d'avocats et de juristes spécialisés, en fonction des problématiques rencontrées.

Dans le cadre de la semaine de l'accès aux droits, La Cali a organisé plusieurs temps forts avec les partenaires du 25 au 28 mai. En plus des permanences Point d'Accès au Droit, il a été proposé un atelier d'animation du jeu Dilemme avec CRESUS, un rallye citoyen avec des jeunes conduit par Infodroits, la diffusion du film / échanges « Moi, Daniel Blake »...

## **La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes**

La Cali, en association avec l'hôpital de Libourne, les services de l'Etat et les associations, a mené une campagne de communication sur les violences intrafamiliales.

La **carte locale des numéros utiles** de proximité et la **plaquette Stop aux violences** ont été rééditées, afin que les personnes victimes de violences puissent demander de l'aide. Ces documents ont été distribués aux partenaires associatifs et institutionnels du territoire, ainsi qu'aux professionnels de santé du territoire afin qu'ils les mettent à disposition de la population.

## **L'amélioration de la tranquillité publique**

La Cali a, cette année encore, organisé le café citoyen à la gare de Libourne, action hors les murs à ciel ouvert, pour aller à la rencontre de la jeunesse, des usagers de la gare de Libourne : 1 fois par mois le vendredi devant la gare avec les acteurs de la médiation / animation / éducation. Une action identique a débuté à Coutras devant le CCAS<sup>88</sup>, une fois par mois le mercredi.

---

<sup>102</sup> CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>103</sup> CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

<sup>104</sup> PAD : Point d'accès aux droits

## La gestion par le CIAS de services de proximité

### **Un appui aux communes et aux associations, pour un développement social territorial**

Après le travail de ces deux dernières années consacré à la réalisation d'une ABS<sup>105</sup> au niveau de l'agglomération, le CIAS<sup>106</sup> de La Calvi s'est engagé dans l'accompagnement des CCAS<sup>88</sup> des communes. La crise du COVID-19 a eu un impact sur les activités du chargé de mission. Les actions menées par le CIAS<sup>106</sup> dans la lutte contre le COVID-19 et ses conséquences, ont permis la mise en place d'espaces d'échanges pour faire face à la pandémie en 2020. Les effets ont été très positifs sur la cohésion entre le CIAS<sup>106</sup> et les CCAS<sup>88</sup> communaux. Cela a permis, dès le premier trimestre 2021, de proposer des formations aux CCAS<sup>88</sup> volontaires sur :

- la structuration des CCAS<sup>88</sup>,
- la réglementation de l'octroi des aides facultatives.

En parallèle des actions collectives avec les CCAS<sup>88</sup>, le premier trimestre a été tourné vers la construction et l'analyse statistique dédié aux communes engagées dans une ABS<sup>105</sup>.

Dès le second trimestre 2021, le chargé de mission s'est largement investi dans la vaccination (Vaccibus / coordination centre de vaccination, voir également p. 51). Toutefois, trois dossiers sont restés actifs :

- la valorisation des travaux de l'ABS<sup>105</sup> intercommunale au niveau associatif et des contractualisations (CTG<sup>107</sup>),
- l'appui à la commune d'Izon dans sa démarche d'adhésion au label « Ville amie des aînés »,
- la coordination de l'aide alimentaire exceptionnelle pour la période estivale.

### **Le portage de repas à domicile**

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes : de 3,68 € le repas pour les personnes relevant des minima sociaux, à 10,53 € pour les personnes ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 000 € (pour une personne seule),
- favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas,
- participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.

Au cours de l'année 2021, un appel d'offres a été publié dans le cadre du marché de portage de repas à domicile. Les deux prestataires sélectionnés, ELIOR et SOGERES, s'engagent à intégrer 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans leurs menus ainsi que des produits issus du commerce équitable. Les menus sont composés de 40% à 60% de produits issus de circuits-courts. Les barquettes utilisées sont des barquettes recyclables et/ou compostables. Les véhicules répondent à l'une des normes européennes (norme Euro 6) les plus contraignantes en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Ces deux entreprises mettent également en place des actions concrètes quant à la réduction du gaspillage alimentaire, au tri des déchets et à leur valorisation lorsque cela est possible, à la lutte contre le suremballage et les emballages à usage unique.

---

<sup>105</sup> ABS : analyse des besoins sociaux

<sup>106</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>107</sup> CTG : convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales

## Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le **droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'utilisateur, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali. Le service participe également au maintien d'une certaine autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées.

Malgré les contraintes sanitaires liées à la Covid-19, l'exploitant Transdev mandaté par La Cali, a pu garantir une continuité de service avec toutefois des modalités de fonctionnement modifiées.

Une jauge a été instaurée afin de respecter le protocole sanitaire.

Durant cette année 2021, le service a connu une hausse de la fréquentation en raison d'un assouplissement des règles sanitaires et d'une reprise quasi normale des habitudes de vie des bénéficiaires qui ne limitent plus leurs déplacements. Il a permis également, pour certains usagers sans moyen de locomotion, d'accéder aux différents lieux de vaccination du territoire.

## La mission santé publique

Sur la base de différentes délibérations<sup>108</sup> votées par La Cali, l'intérêt communautaire en matière de santé publique a été défini, et concerne :

- le soutien aux actions de promotion et de prévention de la santé à l'échelle supra communale,
- la contribution à l'amélioration du parcours de santé sur le territoire, notamment en matière de santé mentale,
- la participation à la promotion des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé à l'échelle supra communale.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont été conduites :

- Signature, chaque année, d'une convention d'objectifs entre le Réseau santé social jeunes du Libournais (voir également p. 43) et le CIAS<sup>89</sup> du Libournais. Afin de soutenir l'action du RSSJ du Libournais, les intercommunalités participent, en fonction du nombre d'habitants par collectivité, à son financement par le versement d'une subvention annuelle.



- Action de prévention des accidents vasculaires cérébraux sur le territoire de La Cali

En octobre et novembre 2021, l'association « AVC<sup>109</sup> tous concernés », financée par La Cali, a mené des actions de prévention des AVC<sup>109</sup>.



Des interventions du bus « AVC<sup>109</sup> tous concernés » ont été organisées aux marchés de Saint Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle, Coutras, Saint Denis de Pile, dans la galerie marchande de Leclerc à Libourne, ainsi que des conférences à Saint Seurin sur l'Isle, Savignac de l'Isle, et à Libourne (Résidence autonomie et résidence espace et vie).

Lors de ces interventions, plusieurs dizaines d'hypertensions artérielles ont été détectées (elle est retrouvée dans 80% des AVC<sup>109</sup>), et quelques dépistages positifs d'arythmie cardiaque (responsable d'un AVC<sup>109</sup> sur 5). Au cours de ces différentes rencontres, un point très positif est à relever : la participation majoritaire des plus de 65 ans, particulièrement touchées par les AVC<sup>109</sup> (plus de ¾ des victimes d'AVC<sup>109</sup> sont des personnes de + de 65 ans).

<sup>108</sup> La délibération n° 2015-06-077 du 2 juin 2015 a élargi la compétence de La Cali au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire en matière de soutien aux équipements de santé pluridisciplinaire et à l'attractivité médicale.

La délibération n° 2019-07-154 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 1<sup>er</sup> juillet 2019 a acté la subvention au RSSJ (Réseau santé social jeunes) du Libournais pour l'année 2019

La délibération du 3 décembre 2019 a modifié l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en confiant la gestion de la mission santé publique au CIAS du libournais.

<sup>109</sup> AVC : accident vasculaire cérébral

- La participation aux réunions du CLS<sup>110</sup> et CLSM<sup>111</sup>

La Cali participe au groupe de travail du CLS<sup>110</sup> dont l'objectif est notamment de renforcer les partenariats et la coordination. Une fiche action a été rédigée « Mettre en place des Groupes de Coordination Locale de Santé Mentale sur le secteur du Libournais » en collaboration avec le pôle de psychiatrie de l'hôpital Robert Boulin, visant à transformer la cellule de veille existante sur Libourne en Groupe de Coordination Locale en Santé Mentale, à l'échelle de La Cali.

La cellule de veille de Libourne avait été mise en place en 2017 par le CISPD<sup>102</sup>, en réponse aux difficultés du personnel du CCAS<sup>88</sup> de la Ville de Libourne confronté de plus en plus à des procédures de soins psychiatriques sans consentement et au besoin d'échanger sur des situations concrètes.

Cette action n'a pu se développer en 2021 du fait du contexte sanitaire, et est à relancer en début d'année 2022.

- Dans le cadre du CLSM<sup>111</sup>, La Cali participe au comité de pilotage des **semaines de la santé mentale** se déroulant sur le Grand Libournais et notamment sur La Cali.



- Un projet de Maison de santé à Saint Seurin sur l'Isle

Un projet d'une **Maison de santé est en cours sur Saint Seurin sur l'Isle**. Ce pôle santé a été labellisé en maison de santé dans un premier temps en 2021. Une demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été faite par la commune de Saint Seurin sur l'Isle auprès de La Cali et une rencontre avec les différents partenaires (ARS<sup>90</sup>, Département, Région, CPAM<sup>112</sup>) a été organisée cet été.

---

<sup>110</sup> CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

<sup>111</sup> CLSM : contrat local de santé mentale

<sup>112</sup> CPAM : caisse primaire d'assurance maladie

## La politique d'accueil des gens du voyage

### La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras et, ainsi que les terrains familiaux de Coutras, en délégation de service public.

- l'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR),
- l'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial<sup>113</sup>, composée de 8 logements de type T1 mis en location,
- l'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).



### Le projet social éducatif

Le PSE<sup>114</sup> constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- l'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- la scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- l'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- l'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives. Sur les aires de Libourne et Coutras, elles sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative, alors que l'animation du PSE<sup>114</sup> de l'aire de Saint Denis de Pile est confiée au CCAS<sup>88</sup> de la commune.

Sur les trois sites, ainsi que sur les stationnements illicites, en partenariat avec la PASS<sup>115</sup> mobile de l'hôpital de Libourne, un travail a été effectué, à la fois sur les clusters de COVID-19 pour la réalisation de tests, mais également pour l'information sur la vaccination.



*Information vaccination sur le site de Coutras*

<sup>113</sup> Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

<sup>114</sup> PSE : projet social éducatif

<sup>115</sup> PASS : permanence d'accès aux soins de santé

### La création de terrains familiaux à Vayres

La création d'un terrain familial d'une capacité de 10 emplacements sur la commune de Vayres est inscrite dans le SDAHGV<sup>116</sup> de la Gironde 2019-2024. L'étude du projet et la recherche foncière sur 2 ou 3 parcelles se poursuit et des terrains ont été repérés. Elle s'oriente également sur la réalisation de terrains familiaux en mixant éventuellement avec un ou deux logement PLAI<sup>117</sup>. Cette possibilité sera à confirmer notamment en fonction du foncier disponible. La crise sanitaire ayant ralenti l'étude pré opérationnelle, une demande de prorogation de délai de réalisation (deux ans) a été faite et accordée par la Préfecture de la Gironde.

### L'aménagement d'une aire de grand passage à Les Billaux

Comme prescrit dans le SDAHG<sup>116</sup> de la Gironde 2019-2024, La Cali a créé un équipement de 200 places. Les travaux de l'aire de grand passage se sont terminés en février 2021 et le site a ouvert officiellement le 27 juin 2021 avec une visite officielle de conformité le 8 juin.

La saison estivale 2021 devait accueillir 5 missions, mais du fait de la crise sanitaire seules 2 missions ont pu faire étape sur l'aire.



*Arrivée de la 1<sup>ère</sup> mission*

<sup>116</sup> SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

<sup>117</sup> Logement PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) : catégorie de logement social permettant à des personnes aux revenus modestes de se loger

## Territoire de solidarité - Les indicateurs

### **Indicateurs centre de vaccination et vaccibus**

160 000 personnes vaccinées dans le centre Jean Mamère et 10 000 au vaccibus  
Plus de 150 agents volontaires et élus bénévoles mobilisés

### **Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation**

#### PLIE du Libournais

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais  
- 572 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE dont 336 personnes sur le secteur de La Cali

#### Mission locale du Libournais

2 737 jeunes accompagnés dont 1 798 sur La Cali

#### Soutien à la mobilité

Des solutions pour accompagner les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle :  
Plateforme mobilité du Libournais, APREVA, LibRT et la Maison de la mobilité solidaire

### **Cohésion sociale**

1 projet communautaire soutenu au titre de la cohésion sociale (CIDFF)

#### Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

5 structures soutenues (1 Centre socio-culturel intercommunal, 1 Espace de vie sociale intercommunal « Poclil », « Esprit de solidarité » à Coutras, « La consigne » et « Dynamots » à Libourne).

#### Mise en œuvre du contrat de ville de Coutras dans le cadre des politiques de cohésion sociale

9 actions (dont 4 nouvelles) soutenues

1 soutien à l'association Conseil Citoyen de Coutras

### **CISPD**

2 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF)

2 lieux d'accueil pour un accès aux droits sur le territoire (PAD à Libourne et antenne du PAD à Coutras)

14 associations ou institutionnels présents au PAD et antenne.

### **CIAS**

1 appui aux communes et aux associations, pour un développement social territorial

1 appui à la commune de Izon dans leur démarche d'adhésion au label « Ville amie des aînés ».

1 coordination de l'aide alimentaire exceptionnelle pour la période estivale

### **Portage de repas à domicile**

78 172 repas sur l'année

307 bénéficiaires au 30 novembre 2021

129 nouvelles prises en charge dans l'année

160 évaluations menées à domicile

### **Transport pour les personnes à mobilité réduite**

1 985 personnes inscrites (2 059 en 2020)

906 utilisateurs différents (754 en 2020)

24 875 trajets effectués (19 362 en 2020)

## Santé publique

1 convention d'objectifs entre le Réseau Santé Social Jeunes du libournais et le CIAS

1 partenariat avec l'association « AVC tous concernés » pour prévenir et informer sur les accidents vasculaires cérébraux : + de 1 300 personnes informées

1 implication au sein du CLS (Contrat Local de Santé) et CLSM (Contrat Local de Santé Mental)

1 projet de Maison de santé à Saint Seurin sur l'Isle

## Accueil des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile

1 terrain familial sur Coutras

1 projet social et éducatif mis en œuvre

## Sur l'aire de Libourne

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR pouvant accueillir une famille chacun

Taux d'occupation : 85%

Scolarisation (rentrée scolaire 2021/2022 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) :

13 enfants en maternelle, 20 enfants à l'école élémentaire et 11 enfants au collège

## Sur l'aire de Saint Denis de Pile

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Taux d'occupation : 96%

Scolarisation (rentrée scolaire 2021/2022 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) :

7 enfants en maternelle, 6 enfants en élémentaire, 3 enfants au collège

## Sur l'aire de Coutras

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

Taux d'occupation : 45%

8 logements occupés par 12 adultes et 14 enfants sur le terrain familial

Scolarisation (rentrée scolaire 2021/2022 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) :

Pas d'enfants en maternelle, 6 enfants en élémentaire, 2 enfants au collège

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de projets durables

*Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés. Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.*

*Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.*

### Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne



Entre 2017 et 2020, en partenariat avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, la ville de Libourne et Gares et Connexions, La Cali a accompagné une étude de faisabilité relative au futur PEM<sup>118</sup> de Libourne.

En effet, la gare de Libourne fait partie des 130 gares reconnues d'intérêt national, au regard du million et demi de voyageurs annuellement accueillis et de la liaison entre les différents réseaux de transports collectifs présents (TGV, Intercités, TER, Réseau routier régional et Calibus). Les perspectives de développement du transport ferroviaire (Ligne à grande Vitesse Sud Europe Atlantique (L'Océane) et le développement de l'offre TER depuis et vers Libourne), posent la question du dimensionnement des équipements sur le site de la gare SNCF de Libourne. Le projet de PEM<sup>118</sup> entre maintenant en phase opérationnelle pour la réalisation de cet équipement par le **lancement des études d'avant-projet**. Centrées sur les aménagements d'intermodalités et les relations entre les quartiers limitrophes et le site de la gare, elles s'articuleront notamment autour des fonctionnalités suivantes et du réaménagement des espaces publics :

- recomposition du parvis de la gare pour les besoins des mobilités douces avec l'agencement de la dépose minute et zone taxis,
- réorganisation de la gare routière,
- construction d'un parking en ouvrage,
- aménagement de stationnements vélos,
- construction de points d'attente conviviaux et ombragés...

### Le soutien au projet de centre d'hébergement porté par l'association Laïque du Prado

En partenariat avec les communautés de communes du canton de Fronsac et du Grand Saint-Émilionnais, La Cali porte un projet de **création d'une maison des saisonniers**. En effet, le territoire du Libournais accueille chaque année près de 2 000 saisonniers, notamment dans les secteurs de la viticulture et de l'agriculture.



Soutenu par l'Etat, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et départemental de la Gironde, ce projet de l'association laïque du Prado doit développer une résidence hôtelière à vocation sociale de 87 logements, à proximité du centre-ville de Libourne.

Les collectivités impliquées pourront, en outre, bénéficier d'un contingent annuel de logements pour leurs administrés. Ces nuitées serviront à toutes personnes dans le besoin de se reloger immédiatement (accident de la vie, accident domestique, expulsion de logement, violences conjugales, organisation d'événements...).

<sup>118</sup> PEM : pôle d'échange multimodal

## Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics<sup>119</sup>, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, visant à permettre le déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. En effet, faire face aux volumes croissants de données échangées sur Internet suppose d'améliorer et construire des infrastructures numériques de haute performance.

Les travaux pour permettre l'accès à la fibre optique pour tous les foyers de La Cali, engagés dès mi 2018, seront totalement finalisés à l'horizon 2025. Ces infrastructures permettront ainsi à chaque habitant ou entreprise du territoire de bénéficier des technologies les plus performantes existant sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu d'accès à l'information, mais aussi d'offrir la capacité à chacun de bénéficier de services ou loisirs en ligne dans un confort optimal de navigation.

## L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes

### **L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme<sup>120</sup> pour le compte de 7 communes et aujourd'hui pour 9 communes : Arveyres, Cadarsac, Daignac, Génissac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la réglementation thermique 2012 pour les économies d'énergie ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité... Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE<sup>121</sup> de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.



### **La gestion des documents d'urbanisme par La Cali**



Depuis le transfert de plein droit de la compétence PLU<sup>122</sup> aux communautés d'agglomération, et dans un souci de cohérence territoriale, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU<sup>122</sup> et carte communale<sup>123</sup> des 45 communes de l'agglomération.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour la commune de mobiliser sa population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques, afin de recueillir son avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration, la révision et la modification de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergies renouvelables...).

En 2021, 18 communes<sup>124</sup> ont été accompagnées, et 18 procédures ont été présentées devant le Conseil communautaire

Dans la perspective de l'obligation réglementaire à l'horizon 2022, une réflexion a été engagée par La Cali quant à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, à l'échelle de ses 45 communes.

<sup>119</sup> Etat, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

<sup>120</sup> Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

<sup>121</sup> CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

<sup>122</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme, document de planification visant à organiser l'évolution de la commune à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en fixant les règles de construction applicables aux zones qu'il a établies. Il permet de traduire réglementairement les principes et objectifs définis dans les documents supracommunaux, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou encore le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

<sup>123</sup> Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

<sup>124</sup> Abzac, Arveyres, Bayas, Cadarsac, Coutras, Les Eglisottes et Chalaures, Espiet, Génissac, Guîtres, Izon, Lagorce, Libourne, Moulon, Les Peintures, Pomerol, Saint Ciers d'Abzac, Saint Quentin de Baron, Vayres

## L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal- Habitat et Déplacement

Afin que sa réalisation soit la plus intégrée possible, les élus ont souhaité engager La Cali dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat et Plan de mobilité, soit un PLUi-HD<sup>125</sup>.

L'intérêt d'élaborer un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale réside dans le fait de prendre en considération les enjeux communaux et intercommunaux et de les croiser.

Au-delà des aspects purement réglementaires, La Cali souhaite conforter ses choix et sa stratégie de développement du territoire. L'élaboration du PLUi-HD<sup>125</sup> est l'occasion de définir un projet de territoire harmonieux et cohérent à l'échelle communautaire. Afin de renforcer la cohérence du projet, les élus communautaires ont décidé, lors de la conférence des maires du 7 décembre 2020, que le PLUi<sup>6</sup> (voir également p. 9) comprendra un volet habitat et un volet mobilité en intégrant le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Mobilité au sein du PLUi-HD<sup>125</sup>.

Il apparaît donc primordial, de prendre en compte le contexte territorial local. Il s'agit de définir un grand projet de développement s'appuyant sur les potentialités du territoire et visant à influencer sur ses contraintes.

Les pistes de réflexion prioritaires pour La Cali sont :

- anticiper la croissance du territoire du fait du desserrement métropolitain et de l'afflux migratoire vers le Département et organiser son accueil à l'échelle intercommunale,
- passer d'une attractivité « subie » à une attractivité « choisie »,
- préserver et valoriser l'identité du territoire,
- co-construire les mobilités intra et extra Cali, en s'appuyant sur la réflexion menée dans le cadre du schéma des transports en commun,
- renforcer l'attractivité des centralités de la Cali, afin que leur développement rayonne sur l'ensemble du territoire,
- favoriser la diversité des fonctions urbaines et rurales, la mixité sociale, la répartition équilibrée entre emploi/habitat/commerces et services,
- renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.

Le projet devra prendre en compte toutes les composantes de la Cali et la déclinaison thématique de ses objectifs ne doit pas occulter sa transversalité. En effet, les **objectifs** suivants sont interdépendants et ne peuvent être pris en considération individuellement :

- Aménagement et habitat : phaser le développement de l'habitat en lien avec les capacités d'accueil des équipements publics ; redynamiser les centres-villes et les villages ; lutter contre la vacance ; garantir l'équilibre social de l'habitat sur l'ensemble du territoire intercommunal ; développer une mixité sociale...
- Développement économique : prioriser le développement des zones d'activité économique ; identifier les besoins en foncier pour les 10 à 15 ans à venir ; organiser les commerces de périphérie et renforcer le commerce de centre-ville ; identifier les zones de compensation foncière environnementale...
- Mobilités-déplacements : assurer l'équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilité d'accès et la protection de l'environnement et de la santé ; renforcer la cohésion sociale et urbaine ; améliorer les mobilités quotidiennes des élèves et des personnels des établissements scolaires en incitant ces établissements à encourager et faciliter l'usage des transports en commun et le recours au covoiturage ; améliorer la sécurité des tous les déplacements, la continuité et la sécurisation des itinéraires cyclables et piétons pour inciter aux modes actifs...
- Equipements : accompagner le développement des réseaux de communication numérique, réflexion sur les équilibres des équipements de loisirs...
- Patrimoine : l'élaboration du PLUi-HD<sup>125</sup> doit être l'occasion de construire un projet partagé en matière de valorisation du patrimoine (tant naturel que bâti) de La Cali...
- Paysages : donner un rôle central au paysage en intégrant ses aspects bâtis et naturels aux espaces agricoles et naturels (intégration de la dimension paysagère, limiter les extensions urbaines...), s'appuyer sur les trames vertes et bleues comme supports et protections des écosystèmes, recomposer et mettre en valeur les entrées de villes...

---

<sup>125</sup> PLUi-HD : Programme local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

- Protection de l'environnement et gestion des ressources (eau, assainissement, énergie, milieux naturels) : à travers le Plan Climat, promouvoir la diminution des consommations d'énergie dans tous les secteurs et la baisse des émissions de gaz à effet de serre, modérer la consommation de l'espace en maîtrisant la consommation foncière afin de préserver le foncier et les espaces naturels...
- Gestion des eaux pluviales : le zonage des eaux pluviales devrait être achevé pour 2022, en intégrant cette problématique dans l'aménagement du territoire en respectant au maximum le cycle de l'eau, en luttant contre les risques d'inondation et en protégeant les ressources en eau et les milieux naturels contre la pollution...
- Agriculture : le territoire de La Cali étant hyperspécialisé en viticulture, le double objectif consiste à freiner la disparition des terres agricoles et à renforcer la capacité alimentaire du territoire...

Cette démarche fondamentale pour le territoire de La Cali, initiée dès 2020, a fait l'objet de nombreux échanges entre élus, dans le courant de l'année 2021, afin d'en définir les grands axes et thèmes à aborder. Le bureau d'étude (ou groupement de bureaux d'étude) qui mènera les investigations et analyses pour réaliser ce PLUi-HD<sup>125</sup> sera retenu au début de l'année 2022.

### **La coopération avec Bordeaux métropole**

Après une première phase de travail collaboratif, La Cali et Bordeaux Métropole ont souhaité renouveler et accentuer la dynamique de coopération en travaillant à l'élaboration d'un nouveau partenariat baptisé Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopérations Territoriales (CoNECT), qui sera signé début 2022.

Toujours articulé autour des enjeux prioritaires que sont les mobilités, l'accessibilité des populations et l'habitat, le développement économique et touristique et la valorisation des ressources locales et la promotion des circuits-courts, ce nouveau contrat comporte 17 actions concrètes visant à traduire dans les faits la culture interterritoriale et mieux répondre aux enjeux de qualité de vie des habitants.

## Territoire de projets durables - Les indicateurs

1 **réseau de fibre optique** en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Cali

### Urbanisme et PLU

9 communes adhérentes au service instructeur de La Cali

24 PLU en cours d'évolution dont 17 soumis au Conseil Communautaire (Coutras, Gours (2), Guîtres, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Les Peintures, Libourne (4), Moulon (2), Saint Ciers d'Abzac, Saint Médard de Guizières, Savignac de l'Isle, Vayres)

8 procédures d'évolutions des PLU approuvées : Les Eglisottes-et-Chalaures, Libourne (4 révisions allégées), Moulon (1 modification et 1 révision allégée), Saint-Médard-de-Guizières.

9 révisions générales en cours : Arveyres, Coutras, Espiet, Guîtres, Izon, Maransin, Les Peintures, Saint-Denis-de-Pile, Vayres

1 PLUi-HD en cours

1 **coopération avec Bordeaux Métropole** en cours autour des thèmes de la mobilité, l'accessibilité des populations et l'habitat, le développement économique et touristique et la valorisation des ressources locales et la promotion des circuits-courts

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## La collectivité exemplaire et responsable

*Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, administratifs et financiers, ressources humaines, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.*

### La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

#### Les effectifs et la gestion du personnel

Au 31 décembre, la collectivité compte 459 agents, services communs inclus. La répartition des effectifs est la suivante :

- Titulaires et stagiaires : 272
- Contractuels sur emplois permanents : 67
- Contractuels sur remplacement : 18
- Contractuels sur emplois non permanents (saison / temporaire) : 95
- Apprentis : 2

L'année 2021 a été marquée par l'ouverture de La Calinésie (voir également p. 35) et, en conséquence, le transfert du personnel de la piscine municipale de la ville de Libourne. Le port de Libourne Saint-Emilion a également été transféré (voir également p. 32).

Le recours à des agents temporaires ALSH<sup>70</sup> s'est accentué en 2021.

La Cali a poursuivi la promotion de l'apprentissage comme mode de formation, en reconduisant le recrutement de deux contrats d'apprentissage pour la préparation du CAP Accompagnement éducatif petite enfance.

#### L'instauration du régime indemnitaire

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le RIFSEEP<sup>1</sup> a été instauré au sein des services de La Cali par délibération du 30 juin 2021 avec pour objectifs :

- harmoniser le régime indemnitaire entre les agents communautaires issus des fusions,
- renforcer l'harmonisation entre les filières,
- valoriser les fonctions et sortir de l'ancien régime indemnitaire,
- renforcer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes à fonction comparable,
- faire du régime indemnitaire un outil de management pour les directeurs et responsables de service,
- assurer une progressivité entre les groupes de fonction.

Près de 70% des agents de catégorie C ont bénéficié d'une revalorisation mensuelle de leur régime indemnitaire de 10 à plus de 200 euros. 53% des agents de catégorie B ont une revalorisation de 50 à 315 euros et 50% des agents de catégorie A de 10 à 417 euros (données en bruts mensuels).

#### Le dialogue social

Le comité technique s'est réuni à 7 reprises (04/02, 22/03, 31/05, 07/06, 18/06, 27/09, 29/11) et le CHSCT<sup>126</sup> à 3 reprises (08/03, 10/06, 25/11).

Le dialogue social a également été organisé autour des thèmes suivants :

- le RIFSEEP<sup>1</sup>,
- l'instauration des lignes directrices de gestion,
- la refonte de l'aménagement du temps de travail,
- les points d'étape réguliers avec les directions sur la situation sanitaire,
- les visites d'inspection des bâtiments communautaires.

---

<sup>126</sup> CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

### L'instauration des lignes directrices de gestion

Les dispositions de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ont introduit une nouvelle obligation pour les collectivités territoriales, qui doivent élaborer des lignes directrices de gestion destinées à :

- déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines,
- définir les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours avec une procédure spécifique pour la promotion interne.

Les lignes directrices de gestion ont vocation à :

- formaliser dans un document unifié la politique des ressources humaines de la collectivité,
- être mises en œuvre dès à présent pour la stratégie des ressources humaines, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour le volet carrière, pour 6 ans au maximum (possibilité de révision dans la période),
- s'adapter aux besoins de la collectivité : elles peuvent comporter des orientations propres à certains services, catégories ou cadres d'emplois.

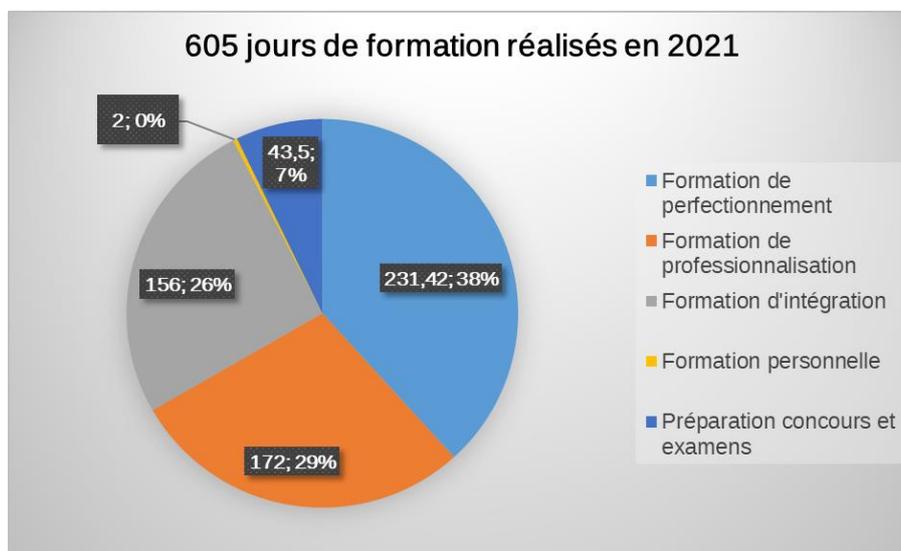
Leurs objectifs sont de :

- renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche plus collective (suppression de la compétence des Commissions administratives paritaires),
- favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels, ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes,
- garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics,
- favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé,
- renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Les lignes directrices sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2021 après avis du comité technique.

### La formation et le parcours professionnel des agents

Formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après), accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 605 jours de formation.



Le service « parcours professionnel » accompagne dans leurs démarches les agents qui souhaitent évoluer :

- 1 agent a suivi une formation de remise à niveau des bases en bureautique,
- 1 agent a suivi un bilan de compétences,
- 3 agents ont bénéficié du dispositif de la Période préparatoire au reclassement (PPR) : immersions professionnelles, formations et autres actions permettant de faciliter leurs projets de réorientation,
- 2 agents bénéficient d'une réaffectation temporaire leur permettant de découvrir un nouvel environnement professionnel à leur demande,
- 1 agent bénéficie d'un temps partiel sur autorisation au motif de création d'une entreprise,
- 4 agents de la mairie de Libourne ont changé de poste à leur demande,
- 2 agents du CCAS<sup>88</sup> ont changé de poste à leur demande,
- 5 agents de La Cali ont changé de poste à leur demande.

### L'égalité professionnelle

L'article 80 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 renforce les obligations d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations.

Il prévoit plus particulièrement, dans les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants, l'obligation d'élaborer et mettre en œuvre un **plan d'action pluriannuel pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes** dont la durée ne peut excéder trois ans renouvelables.

Un plan d'action pour l'égalité professionnelle a été voté par les élus lors du conseil communautaire du 4 mars 2021, s'articulant autour de 4 axes :

- structurer une politique d'égalité professionnelle,
- corriger les écarts de rémunération,
- favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle,
- prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

### La refonte du temps de travail

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 supprime les accords dérogatoires à la durée légale du temps de travail dans la fonction publique territoriale. Cette abrogation ne concerne toutefois pas les régimes spécifiques tenant compte des sujétions particulières propres à certaines missions ou cycles de travail tels que prévus par l'article 2 du décret 2001-623 du 12 juillet 2001.

La réécriture des règlements relatifs à l'organisation du temps de travail a été construite autour des axes suivants :

- la poursuite de l'harmonisation et de la modernisation des dispositions applicables aux agents de La Cali et de son CIAS<sup>89</sup> avec celles des agents de la ville de Libourne et de son CCAS<sup>88</sup>, se traduisant concrètement :
  - par l'extension aux agents communautaires de la prise en compte de la pénibilité et des sujétions particulières, sous forme de réductions horaires,
  - par l'extension aux agents municipaux de la possibilité de pouvoir disposer, sous certaines conditions, d'horaires aménagés dans un souci d'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle,
  - par la reconnaissance de la pleine légitimité de l'encadrant à organiser de façon optimale le temps de travail de son équipe en fonction des impératifs de continuité d'activité et de commande politique,
  - par la reconnaissance d'un droit à la déconnexion, quel que soit le niveau de responsabilités exercé.
- l'actualisation des règles applicables pour intégrer les récentes évolutions réglementaires liées notamment à la conciliation des vies personnelles et familiales (temps partiel annualisé à l'occasion de l'arrivée d'un enfant, congé de deuil, autorisation spéciale d'absence allaitement, etc.) et clarification de la portée et des modalités d'exercice de ces règles afin de garantir une uniformité stricte de leur application, et donc une réelle équité entre les agents.

La mise en conformité avec la durée légale du temps de travail conduit à la suppression de 3 jours de congés extra légaux pour les agents communautaires à compter du 01.01.2022.

## **La communication interne à destination des agents de La Cali**

Du fait du contexte particulier de cette année 2021, la communication interne a de nouveau été très orientée, tout au long de cette année, sur la gestion de la crise sanitaire. Plus particulièrement assurée par la direction des ressources humaines, cette communication a été réalisée sous forme de notes, de mails et d'envoi de procédures pour accompagner les directions et les agents au quotidien et mettre en œuvre les mesures sanitaires.

## **La pérennisation du télétravail pour les agents volontaires**

Issue d'un dialogue social constructif (travail régulier avec les organisations syndicales, enquête auprès des agents), la charte, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, propose un droit à télétravail pouvant aller jusqu'à 2 jours hebdomadaires, une meilleure prise en compte des situations particulières (déplafonnement temporaire possible pour raisons de santé ou raisons familiales) et des modalités d'exercice assouplies (télétravail ponctuel autorisé).

Fin 2021, 97 agents communautaires étaient inscrits dans ce dispositif, dans une très large majorité à raison de 2 jours par semaine. Parmi eux, 73 ont un trajet aller / retour domicile – travail égal ou supérieur à 20 kilomètres, dont 18 égal ou supérieur à 60 kilomètres.

## **La gestion responsable du patrimoine**

### **Le patrimoine communautaire de La Cali**

Le patrimoine communautaire est constitué de **61 bâtiments** (pour une surface de plancher de 20 000 m<sup>2</sup>) et de **8 terrains** (principalement des zones d'activités économiques et des aires d'accueil des gens du voyage). En 2020, un **schéma directeur de l'immobilier** a été lancé. Celui-ci a pour objectif la réalisation d'un état des lieux précis et exhaustif du patrimoine bâti (technique, juridique, financier) et l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement et de maintenance applicables par la collectivité. A ce jour, la première phase de diagnostic est achevée et l'année à venir sera consacrée aux différents scénarii prospectifs et orientations stratégiques sur les bâtiments (restructurations lourdes, valorisation, adaptabilité, cession...).

Les sujets d'optimisation de la performance énergétique, de la maîtrise des charges d'exploitations et de la valorisation des actifs sont les enjeux à court / moyen termes de ce travail.

Afin de répondre avec pertinence et expertise sur la nécessaire question de la gestion de l'énergie sur le patrimoine communautaire, un **technicien économe de flux** a été recruté. Son travail a d'ores et déjà permis une analyse plus fine des dépenses, et l'optimisation de la gestion de la consommation d'énergies (eau, électricité, gaz). Une démarche de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'énergie est envisagée dès l'année prochaine dans le cadre de formation aux utilisateurs.

En parallèle, la composante « **énergies** » est pleinement prise en compte dès la phase faisabilité des opérations de travaux menées (aménagement, rénovation, Ad'Ap<sup>127</sup>) à l'écoute des besoins des utilisateurs du bâtiment et des usagers des services (climatisation, chauffage, isolation, électricité).

En 2021, une opération majeure a été menée sur le patrimoine communautaire, **l'aménagement paysager de l'entrée de l'aire d'accueil des gens du voyage de Libourne**. Ce projet, travaillé avec une trame végétale forte et diversifiée (plus de 10 essences d'arbres et végétaux), a permis une amélioration notable de l'environnement tout en optimisant la gestion des flux et des déchets à l'entrée de l'aire.

Un autre projet à Libourne sur un centre de loisirs, prévu en 2021 mais reporté à début 2022, concernera la réfection d'un parking en enrobé en parking à matrice végétale (dalles béton alvéolées avec végétation et système d'arrosage).

Concernant **l'achat d'énergie**, un marché conclu avec le SDEEG<sup>128</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (pour une durée de 3 ans renouvelable) permet l'approvisionnement en « énergie 100% verte » tout en bénéficiant de tarifs compétitifs.

---

<sup>127</sup> Ad'Ap : agendas d'accessibilité programmée. Dispositif institué par l'ordonnance 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées

<sup>128</sup> SDEEG : syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde

La collectivité possède **72 véhicules** (voiture, camion, mini bus...), dont 3 voitures 100% électriques et 12 voitures hybrides. La collectivité dispose également de 8 vélos électriques pouvant être mis à disposition des agents. Une politique de remplacement des véhicules (+10 ans ou + de 100 000 kms) est en cours en fonction des besoins.

Pour **l'entretien des bâtiments**, la collectivité utilise des produits éco-labélisés (écolabel, écocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers. L'ensemble des personnels a été formé au protocole d'utilisation des produits.

Enfin, sur la **gestion logistique des produits utilisés du fait de crise sanitaire** (masques, gel hydro alcoolique, produits et lingettes virucides et désinfectantes), la collectivité cherche continuellement à optimiser leurs approvisionnements et leurs conditionnements dans une démarche de juste utilisation et à limiter l'impact déchets plastiques. A titre d'exemple, les recharges en gel hydro alcoolique des distributeurs existants (entre 400mL et 1L) sont favorisées par la commande de bidons (5L à 20L) plutôt que le remplacement à l'identique des contenants inférieurs à 1L.

### **L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique**

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN<sup>129</sup> afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants.



Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité, l'amélioration des prestations proposées aux administrés et l'adaptation à l'environnement informatisé de l'ensemble des interlocuteurs, induisent des efforts d'investissement et de fonctionnement conséquents sur ce type d'outils par les collectivités territoriales. Face à ces constats, le SMGN propose une offre de services numériques mutualisés.

Depuis 2013, l'adhésion de La Cali au SMGN, lui permet de bénéficier de services qui incluent des prestations variées, induisant notamment une diminution des impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS<sup>88</sup> et regroupements pédagogiques intercommunaux**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN. Ainsi, la totalité des communes de La Cali bénéficient des services de Gironde Numérique.

### **Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité**

#### **Les finances publiques**

Cette année, le service a travaillé à la poursuite de la dématérialisation des pièces comptables et des factures. Par ailleurs, tous les documents budgétaires de La Cali sont dématérialisés.

#### **La constitution de groupements de commande comme levier d'achat durable**

Trois nouveaux groupements de commandes ont été lancés, dans le courant de l'année 2021, soit coordonnés par la Cali, soit auxquels La Cali a adhéré :

- Fourniture de véhicules électriques ou fonctionnant au GNV<sup>130</sup>, coordonné par le Syndicat des Energies de la Creuse et le SDEEG<sup>128</sup>, auquel La Cali et le CIAS<sup>89</sup> ont adhéré,
- Fourniture de micro-ordinateurs, groupement coordonné par La Cali et auquel le CIAS<sup>89</sup>, la ville de Libourne et son CCAS<sup>88</sup> ont adhéré,
- Assurance statutaire, groupement coordonné par La Cali auquel a adhéré le CIAS<sup>89</sup>.

<sup>129</sup> SMGN : Syndicat Mixte Gironde numérique

<sup>130</sup> GNV : gaz naturel de ville

## **L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics**

Les marchés publics doivent prendre en compte le développement durable dans son volet environnemental ou social. Les acheteurs publics respectent ces obligations en :

- imposant des conditions d'exécution (nombre d'heures d'insertions imposées aux candidats dans le cadre de l'exécution des prestations, obligation de recyclage ou de réemploi de matériaux...),
- analysant et intégrant les propositions des candidats (valorisation dans les critères d'attribution et contractualisation des propositions des candidats),
- mêlant ces deux options,
- concluant des marchés réservés.

D'une manière générale, La Cali agit dans 3 directions :

- impose un nombre d'heure réservé à l'insertion professionnelle dans l'exécution de chaque marché de travaux. Cette obligation est définie, exécutée et contrôlée en lien avec le PLIE<sup>91</sup> local (voir également p. 52),
- valorise les propositions des candidats au travers de critères d'attribution en lien avec le développement durable dans sa dimension environnementale. En particulier, un critère « modalités mises en œuvre dans le cadre de l'exécution des prestations pour le développement durable » est systématiquement intégré aux consultations, lorsque cela est possible,
- conclut des marchés réservés.

Sur un volume global de 34 consultations lancées en 2021 par La Cali ou le CIAS<sup>89</sup>, 21 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable et 8 marchés réservés ont été conclus.

## **Les affaires juridiques**

Le service des affaires juridiques a poursuivi le processus de dématérialisation de la gestion de ses dossiers :

- réunions par visio ou audio conférence avec les avocats représentants La Cali.
- dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives sur la plateforme Télérecours.
- dématérialisation du traitement des courriers via le logiciel Opendemande.
- déclaration de sinistres et suivi des échanges avec l'assureur effectués par mail et par le biais de plateformes.
- notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) en priorité par courriel.

## **La fiscalité**

Cette année, concernant la fiscalité directe locale, l'avancée vers la dématérialisation s'est concrétisée par :

- une formation à la version 4 du logiciel OFEA<sup>131</sup> qui offre de nouvelles possibilités de suivi et transmissions d'informations aux services fiscaux. Cette version plus ergonomique permet également de cartographier plus facilement les données recherchées.
- l'utilisation, depuis 2019, d'une plateforme de déclaration et de règlement de la taxe de séjour, avec intégration d'une vidéo de présentation du territoire et diverses photos.
- un partenariat avec l'Urssaf d'Aquitaine pour renforcer l'utilisation du « portail des partenaires institutionnels » permettant d'accéder aux données des cotisants au Versement Mobilité.

---

<sup>131</sup> OFEA : Observatoire fiscal d'expertise et d'analyse

## La communication responsable

### **Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne**

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne. Ce service commun permet de mutualiser les actions, d'adopter un regard global sur les missions et services apportés aux citoyens et de développer des actions de communication cohérentes à l'échelle du territoire.

### **Communication et crise sanitaire**

L'année 2021 a, une nouvelle fois, été marquée par la pandémie de Covid-19, conduisant le service communication à recourir très largement au levier digital pour informer les administrés des mesures de confinement/déconfinement et plus largement des nouvelles règles en vigueur régulièrement modifiées (couvre-feu, port du masque). Cette année a aussi vu la naissance du centre de vaccination du Libournais puis du Cali Vaccibus (voir également p. 51) qui a permis de sillonner le territoire et d'amener la vaccination au plus proche des administrés. Si la signalétique déployée sur site a été importante, la communication en faveur de la vaccination a largement été relayée via les outils numériques et les relations presse qui ont pu contribuer à la promotion du Centre de vaccination et du Cali Vaccibus. Lors du déménagement du centre de vaccination du Gymnase Jean Mamère vers la Caserne Lamarque, un effort important a été fait pour réutiliser un maximum de supports et ainsi limiter de nouvelles impressions.

### **La communication digitale : une communication de proximité et sans filtres**

Initiés au plus fort de la pandémie de 2020, les « Facebook live » du Maire-Président et la retransmission en direct des Conseils municipaux de Libourne continuent et sont chaque mois de plus en plus suivis. Ces rendez-vous permettent une relation de proximité avec les administrés et contribuent à une relation de confiance avec les élus. Économiques, souples et très facilement consultables, les Facebook live sont la clé de voûte de la stratégie de communication digitale avec de la **diffusion d'information institutionnelle** en début de direct puis de l'échange questions/réponses avec les habitants en toute transparence en suivant. Ces fenêtres de vies, démocratiques et institutionnelles, sont particulièrement attendues par les internautes.



Facebook live du 13 juillet 2021 – 16 200 utilisateurs atteints

Avec cette montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la **stratégie de communication**. Possédant une grande souplesse d'actualisation, les publications sur les sites internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un plus faible impact environnemental qu'un usage papier. L'utilisation des réseaux sociaux, Facebook, Twitter et Instagram notamment, permettent également une grande réactivité et l'assurance d'un relai quasi instantané par les communautés.

Le service commun Communication s'inscrit donc dans une démarche de « consommation responsable » en privilégiant une communication numérique. Toutefois, l'impression papier reste un support traditionnel de communication efficace et auquel les administrés sont attachés. La ville de Libourne et La Cali veillent donc à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement.

## Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

### Ressources humaines

459 agents, services communs inclus

2 contrats d'apprentissage signés pour préparer un CAP Accompagnement éducatif petite enfance

### **Formation**

605 jours de formations pour l'ensemble des agents

### **Dialogue social**

7 réunions du Comité Technique et 3 du CHSCT

1 refonte du temps de travail

**Télétravail** (jusqu'à 2 jours possibles) et des modalités d'exercice assouplies (télétravail ponctuel autorisé)

97 agents communautaires inscrits dans ce dispositif

### Gestion et entretien du patrimoine

#### **Le patrimoine bâti de La Cali**

61 sites bâtis communautaires

20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher

8 terrains communautaires (zones d'activités économiques et aires d'accueil des gens du voyage)

1 schéma directeur de l'immobilier en cours

### **Mobilité interne**

1 parc de 72 véhicules (dont 3 véhicules électriques et 12 véhicules hybrides)

8 vélos électriques à disposition des agents

### Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de la Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

26 communes utilisent le service de sauvegarde de données pour un volume de 1,2 To de données (1.45 Millions de fichiers)

100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics

32 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission

20 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)

21 communes utilisent le parapheur électronique

12 communes ont lancé un diagnostic Ecoles Numériques

24 communes utilisent le DPO<sup>132</sup>

4 communes ont lancé un diagnostic sur la téléphonie

<sup>132</sup> DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

## Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### **Les achats et les commandes publics**

1 politique d'achat durable renforcée

3 groupements coordonnés par La Cali ou auxquels La Cali et le CIAS ont adhéré

34 consultations lancées, dont 21 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable, et 8 marchés réservés

### **Les affaires juridiques**

1 plateforme de dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives  
« Télérecours »

### **La fiscalité**

1 plateforme de déclaration et règlement de la taxe de séjour

1 nouvelle version du logiciel OFEA

1 portail partenaires Urssaf

### **Communication**

1 recours accentué aux outils de communication digitale dans le contexte de crise sanitaire

1 communication de crise déployée quasi exclusivement sur les supports de communication digitaux

1 marché impression satisfaisant des exigences environnementales élevées

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*

